APRES GISCARD, MITTERRAND:

La même politique de l'impérialisme français en Afrique

pages 4 et 5

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 688 - 8 août 1981 - prix : 5 F

POLOGNE:

Les travailleurs ne cèdent pas

P.3

A BAS LES HAUSSES !

M 6189 - 688 - 5 F

sommaire

Dans le monde

Pages 4 et 5 :
- **L'intervention militaire du Sénégal en Gambie : Mitterrand complice**
- **Toujours la même politique française impérialiste en Afrique.**
- **Antilles : le fait colonial demeure.**
- **Gabon : toujours l'ami Bongo.**

Pages 12 et 13 :
- **Les nodules et le pillage des fonds sous-marins.**
- **Les multinationales sur les rangs.**
- **La course au trésor a commencé depuis longtemps.**

En France

Page 7 :
- **Le début du projet de loi sur la décentralisation.**
- **Hernu et le service militaire à 12 mois.**

Page 8 :
- **Les centres aérés de la ville de Paris.**
- **Courneuve-City au mois d'août.**

Page 9 :
- **La CGT ne se montre active que pour défendre le nucléaire.**
- **Usine de retraitement de la Hague : des promesses aux actes.**

Page 10 :
- **HÔPITAUX : Les mesures de Jack Ralite.**
- **Echos des entreprises.**

Page 11 :
- **Occupation de l'entreprise Jouef (Jura).**
- **Echos des entreprises.**

Culture

Page 13 :
- **Livre : Histoire de la Louve, de Jacques Ruffié.**

Page 14 :
- **Sélection de télévision.**

Page 15 :
- **Cinéma : quelques grandes reprises.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition : PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Voltaire Impressions 93.100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

AIDE FRANÇAISE A LA POLOGNE

Le gouvernement français fait le généreux

Face à la pénurie dramatique de produits alimentaires et surtout de viande qui sévit en Pologne, le gouvernement français a décidé de faire un geste. 300 000 tonnes de blé, 7 000 tonnes de viande, et 15 000 tonnes de sucre doivent être acheminées en Pologne. Le tout à crédit. En prime, des fruits et des médicaments seront mis à la disposition des Polonais, à titre totalement gracieux. Et le tout, précise-t-on en haut lieu, **« sans aucune contrepartie politique ».**

On serait tenté de crier bravo. Effectivement, que des surplus de blé ou de sucre, plutôt que d'être stockés indéfiniment sans trouver preneur, ou que des fruits, plutôt que de pourrir dans les décharges, soient distribués aux Polonais, quoi de plus normal ?

Mais la présentation des faits à la radio et à la télévision est pour le moins tendancieuse. Mis à part les fruits et les médicaments qui seraient effectivement un petit cadeau en prime, ce qu'on nous présente comme une aide gracieuse aux Polonais, ce blé et cette viande, ne sont jamais que des produits qui avaient été commandés depuis des mois par la Pologne, mais n'avaient pas été livrés. Et cela parce que les banques et les sociétés de crédit françaises ne voulaient plus faire de crédit au régime polonais, et que depuis des mois, ils avaient ainsi contribué à bloquer l'approvisionnement de la Pologne, et à affamer sa population.

Outre le fait qu'il s'agit de livraisons bien minimés en regard des besoins (7 000 tonnes de viande ne représentent au mieux qu'une ration de 200 à 300 grammes s'ils devaient être répartis entre tous les Polonais), le secrétaire de l'Elysée s'est vanté que cette aide ait été accordée **« sans conditions politiques ».** A mettre tant d'insistance à préciser les choses, ils vont finir par nous faire douter de leur bonne foi. Les aides du gouvernement français seraient donc normalement assorties de « conditions politiques » ? A trop vouloir prouver, le gouvernement français ne fait qu'étaler une certaine mesquinerie, à l'image de ces dames patronnesses, qui aiment étaler leurs gestes de charité.

C.B.

IRLANDE Le mouvement de grève de la faim continue

20 000 et 30 000 personnes ont suivi les obsèques de Kevin Lynch et de Kierian Doherty, député de la République d'Irlande au Parlement de Dublin, septième et huitième grévistes de la faim morts à la prison de Long Kesh. Dans l'Irlande quadrillée par les militaires anglais, une foule imposante a ainsi témoigné de sa solidarité, de sa sympathie et de son soutien aux militants de l'IRA.

Si le gouvernement de Margaret Thatcher espérait que la longue liste des grévistes de la faim entraînerait parmi la population d'Irlande du Nord une certaine lassitude, si elle tablait sur un isolement des détenus de l'IRA, la démonstration vient donc d'être donnée qu'il n'en est rien. Hommes, femmes, enfants, sont venus par dizaines de milliers suivre les enterrements, les transformant en de véritables manifestations de protestation contre l'impérialisme britannique, permettant à des militants de l'IRA en uniformes et en armes de porter les cercueils de leurs camarades, avant de tirer la salve traditionnelle et de disparaître sans être inquiétés.

Et le mouvement de grève de la faim engagé par les prisonniers républicains se poursuit. Immédiatement après l'annonce des deux décès, deux autres détenus ont entamé, à leur tour, une grève de la faim. A l'heure actuelle, sur les 420 républicains détenus, des dizaines restent inscrits sur la liste des volontaires grévistes de la faim, prêts à prendre le relais de ceux de leurs compagnons qui viendraient à mourir.

Si une fraction importante de la communauté républicaine d'Irlande du Nord reste solidaire des grévistes de la faim, si la détermination de ceux-ci reste inébranlée, Margaret Thatcher et le gouvernement conservateur de Londres opposent toujours une intransigeante fin de non-recevoir aux exigences des prisonniers et à la première d'entre elles, la reconnaissance de leur statut de prisonniers politiques. En Irlande du Nord, Margaret Thatcher poursuit la politique menée par tous les gouvernements qui l'ont précédée, y compris d'ailleurs les gouvernements travaillistes. Car ceux-ci font mine aujourd'hui de dénoncer son attitude intransigeante, réclamant la recherche d'une solution politique au conflit, ce fut quand même, lorsque les travaillistes étaient au gouvernement, en 1969, que les premiers contingents de soldats anglais ont été envoyés en Irlande du Nord, pour maintenir la présence de l'impérialisme britannique contre lequel se dressait toute une fraction de la population.

Aujourd'hui, le gouvernement de Londres maintient sa domination coloniale sur l'Irlande du Nord par son armée, ses prisons, sa terreur. Mais le mouvement des prisonniers de l'IRA, des grévistes de la faim, même s'il peut paraître un recours désespéré face à l'oppression, est un défi permanent à la puissance anglaise, impuissante à étouffer les aspirations à la dignité et à la liberté qui animent ces hommes et tous ceux qui les soutiennent.

Lucienne PLAIN

Suffit pas d'exporter... faut revenir

Mitterrand a certes demandé aux ressortissants français en Iran de** « regagner momentanément la France » **mais les Iraniens en ont visiblement décidé autrement : l'avion d'Air-France qui devait, jeudi 6 août, s'envoler de Téhéran avec à son bord une soixantaine des 140 Français présents en Iran, est reparti sans emmener personne.

Le départ des hommes d'affaires, diplomates et techniciens français n'est-il que retardé ou ceux-ci seront-ils retenus plus longtemps, payant ainsi le prix de la brusque tension entre les gouvernements iraniens et français ? Il n'est pas possible de le dire à l'heure où nous écrivons, mais le précédent des otages américains détenus plus d'un an peut leur faire craindre d'avoir à faire, à leur tour, un séjour prolongé en Iran.

Il est bien sûr évident que ce serait là un sort que l'on ne souhaite pas aux employés, techniciens et autres ressortissants français qui n'ont rien à voir, directement du moins, avec les intérêts de l'impérialisme français en Iran. Mais s'il n'y avait là-bas que des diplomates, des industriels et autres hommes d'affaires, ce serait peut-être, après tout, l'occasion de voir si leur Bigeard est capable de les tirer de ce mauvais pas. N'est-ce pas lui en effet, qui déclarait, au moment du raid américain de Tabas en mai 1980, tentative râtée pour libérer les 50 otages américains, que Carter s'y prenait fort mal et que lui** « *serait allé jusqu'au bout* » : « *Même avec deux ou trois hélicoptères en moins, on y va quand même* ». ***Mais ce n'est pas le tout de causer !

Alors, oui, vraiment, on ne leur souhaite ni d'être pris en otages, ni surtout d'avoir à être libérés par Bigeard !

L.P.

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : 150 F
pour une période de six mois : 85 F

LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 50 F

CEUX DU TECHNIQUE
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 10 F

ci-joint la somme totale de : francs .....

NOM : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
.....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles

A BAS LES HAUSSES !

LES hausses de prix pleuvent. Avec l'essence, l'électricité et le gaz, les transports, le tabac, et encore l'essence, le gouvernement donne l'exemple. Et il est suivi.

Par ailleurs, le nombre des chômeurs augmente, lui aussi.

Apparemment, le nouveau gouvernement socialiste n'est pas en mesure de changer grand chose au sort des travailleurs, des consommateurs, des chômeurs, de toutes les petites gens.

Pour les dirigeants du Parti Socialiste surtout, pour ceux du Parti Communiste un peu, on veut bien croire que ça a changé. La politique du « pousse-toi de là que je m'y mette » porte ses fruits. A la Radio-Télévision, dans les préfectures, les cabinets ministériels, les administrations et les instances dirigeantes des entreprises publiques, les postes et les places s'offrent et se distribuent bon train. Le changement pour tous ceux-là, merci, ça va !

Mais le changement pour ceux qui sont en bas dans la société, on ne le voit guère. Ceux-là n'ont rien eu, si ce n'est des mots qui accumulés donnent des phrases, qui accumulées donnent des discours.

Les nouveaux dirigeants socialistes promettent aux travailleurs... des heures de discussions et négociations avec les dirigeants des centrales syndicales. Ils vont donner un peu aux agriculteurs en difficulté. Cela les fera patienter un peu, mais ne changera rien au fait qu'on doive chaque année détruire des fruits et des légumes.

En fait, pour ceux qui produisent, il faut encore et toujours attendre, encore et toujours patienter, supporter tous les sacrifices.

Alors bien sûr, Mitterrand et son équipe disent hériter d'une situation difficile, léguée par le gouvernement précédent. Peut-être. Mais on ne voit pas qu'ils mènent une autre politique.

En matière économique, c'est encore à coups d'aides accrues pour les industriels — comme Barre auparavant — qu'on nous dit vouloir combattre le chômage. Les travailleurs paient, par l'impôt et les hausses des services publics entre autres, l'argent que l'Etat verse aux industriels, dont on ne voit pas pourquoi ils embaucheront plus dans l'avenir qu'ils ne l'ont fait dans le passé. Ce sont donc toujours les mêmes qui trinquent et les mêmes qui empochent.

Il n'y avait pas d'autre politique possible ? Mais alors, pourquoi ne l'avoir pas dit ? Pourquoi avoir dit le contraire ?

Parce que les nouveaux dirigeants socialistes mentent et ont menti. Parce qu'ils servent les bourgeois, les nantis, contre ceux qui vivent de leur travail. L'équipe Giscard-Barre était usée. En voilà donc une autre, celle de Mitterrand-Mauroy, qui, parce qu'elle est nouvelle, bénéficie pour un temps de l'« état de grâce » ! Mais à quelques nuances de style près, c'est la même politique. Dans tous les domaines.

La même politique militariste en Europe où Mitterrand, comme Giscard, emboîte le pas aux USA pour réarmer, réarmer toujours, car paraît-il l'URSS le serait trop !

La même politique par exemple en Afrique où les mêmes dictateurs sont aujourd'hui les amis de Mitterrand après avoir été ceux de Giscard. La présence des mêmes militaires français au Sénégal, en Centrafrique, est toujours nécessaire, paraît-il. Pour y protéger les intérêts de qui ? De certains chefs d'Etat africains haïs de leurs peuples, peut-être ; de certains grands trusts impérialistes, certainement. Mais pas les intérêts de la population française.

Et vis-à-vis de l'armée, aussi, c'est la même politique. Les chefs de l'état-major sont en passe d'avoir leur septième sous-marin nucléaire. Des crédits accrus leur seront alloués pour d'autres babioles du genre. Et le ministre de la Défense, le socialiste Charles Hernu, leur laisse les jeunes appelés pour un service militaire dont la durée n'a finalement pas été réduite, malgré les promesses des socialistes lorsqu'ils étaient dans l'opposition.

Alors, quelques petites satisfactions ont été données, de ci-de là, au libéralisme de la base du Parti Socialiste. Le programme nucléaire est légèrement égratigné ; la peine de mort sera probablement abolie ; le régime carcéral sera peut-être légèrement réformé.

Mais pour l'écrasante majorité de la population, pour ceux qui produisent, pour ceux qui travaillent, il reste les hausses, encore les hausses, toujours les hausses, sauf celle des salaires, bien sûr, car il ne faudrait pas gêner la « politique de stabilité » du gouvernement !

Mais le gouvernement, à tout laisser monter ainsi, pourrait prochainement voir monter aussi la colère des travailleurs.

Arlette LAGUILLER

Pologne :
Les travailleurs ne cèdent pas

Un gigantesque embouteillage a bloqué de lundi à mercredi la capitale polonaise. Des bus, des tramways, des camions, des ambulances, par centaines, se sont agglutinés dans le centre de Varsovie pendant plus de 48 heures, préludant à une série de grèves de deux heures qui ont éclaté dans tout le pays. C'est ainsi que les travailleurs de Pologne ont cette fois-ci réagi contre la menace de nouvelles restrictions alimentaires.

C'est l'annonce faite par le gouvernement de la diminution à partir du 1er août des rations de viande qui a mis le feu aux poudres. Au lieu des 3,7 kg de viande alloués mensuellement (saucisson et volaille compris) par personne, chacun ne devait plus recevoir que 3 kg. Et quand on sait que ces quantités allouées sont devenues de plus en plus formelles, que les queues devant des boucheries vides dans l'attente d'une éventuelle livraison sont devenues chose courante, on comprend que la dernière décision du gouvernement polonais soit apparue comme une véritable provocation contre les travailleurs. D'autant plus que parallèlement il annonçait des hausses de prix allant de 110 % à 400 %.

C'est pour parer à ce nouveau coup que la population polonaise cette fois a décidé d'occuper la rue, et que pendant deux jours elle a campé face aux miliciens qui voulaient l'empêcher de manifester sa colère devant le siège du Comité central et celui du gouvernement, but premier des manifestations.

En Pologne la crise économique a pris une tournure catastrophique, celle de la pénurie généralisée. Les travailleurs de ce pays en sont réduits à revendiquer le simple droit à vivre.

Malgré le caractère prétendument socialiste ou communiste du régime polonais, ce ne sont pas les travailleurs qui gèrent la société. A eux aussi, les dirigeants ne savent proposer que toujours de nouvelles hausses, toujours de nouvelles restrictions. Mais les travailleurs polonais ne veulent plus être les éternels sacrifiés, ceux à qui on fait payer les frais de la crise. Depuis un an, ils tiennent la dragée haute à leurs dirigeants. Et cela dans des conditions

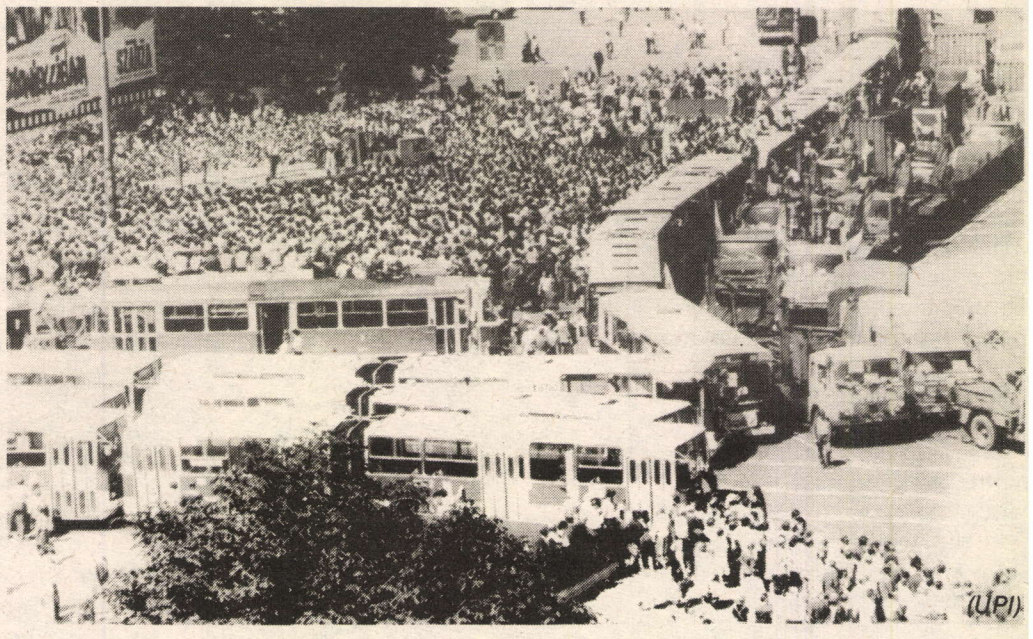
(UPI)

bien plus difficiles que pour nous en France. A ceux qui leur prônent la résignation, aux bonnes âmes qui prêchent qu'en période de crise il n'y a pas d'autre solution pour les travailleurs que de serrer encore d'un cran la ceinture, les travailleurs polonais ont répondu qu'ils n'acceptaient plus, qu'ils ne céderaient pas.

Et par la grève, et dans la rue, en montrant leur force, jusqu'à présent ils ont contraint leurs gouvernants à ravaler leurs menaces et à remiser hausses et restrictions.

Cécile BERNIER

APRÈS GISCARD, MITTERR

et toujours la même politique impériali

Intervention militaire du Sénégal en Gambie

Mitterrand complice

Il aura fallu l'intervention brutale de l'armée sénégalaise, qui a fait plusieurs centaines de morts, pour permettre au président de la Gambie, Sir Dawda Jawara, de regagner sa capitale Banjul, et d'être remis en selle à la tête de l'Etat.

Le coup d'Etat avait eu lieu le jeudi 30 juillet alors que Dawda Jawara participait à Londres aux cérémonies du mariage du Prince Charles.

Les putschistes dirigés par M. Kukli Sambe Sanyang, regroupés dans un conseil suprême de la révolution, disaient vouloir engager le pays dans une voie socialiste de développement et affirmaient vouloir abolir la corruption, le népotisme, le tribalisme, le régionalisme, l'arbitraire et l'injustice du président. Le putsch semble avoir été soutenu par la « field force » de 500 hommes, la gendarmerie ne paraissant pas avoir suivi.

De nombreux pillages de magasins et de supermarchés, et l'ouverture des prisons ont suivi l'annonce du putsch.

Si les troupes sénégalaises sont intervenues, c'est officiellement en vertu d'un accord d'assistance signé entre les deux pays. Cet accord avait déjà permis le 31 octobre dernier au président Jawara de faire appel aux troupes sénégalaises acheminées par voies aériennes de Dakar pour l'aider à se maintenir au pouvoir à la suite de la découverte d'un complot. Remarquons que l'intervention des troupes russes en Afghanistan justifiée simplement par l'appel du chef de l'Etat, fit hurler à juste titre, le Parti Socialiste. Mais il reste silencieux quand il s'agit de troupes sénégalaises en Gambie, sur le simple appel de Jawara.

En réalité, l'installation d'un régime nationaliste se réclamant du marxisme, en Gambie, aurait été un abcès que Diouf, le successeur de Senghor, n'était pas prêt à tolérer et l'ancien projet d'une fédération Sénégambie n'est peut-être pas étranger à l'intervention.

Mais quels qu'aient pu être les motifs des dirigeants sénégalais, ils n'ont pu intervenir en Gambie qu'avec l'autorisation de la France.

Celle-ci est présente au Sénégal. Elle y possède des bases militaires où stationnent en permanence plusieurs centaines de parachutistes, de marins et d'aviateurs, équipés d'une escadrille de chasseurs bombardiers Jaguar, d'avions de transport Transall et d'hélicoptères Puma.

Mais en plus, dans le cadre de l'assistance militaire et technique, c'est l'armée française qui forme, encadre, et équipe l'armée sénégalaise, sans compter les interventions directes de conseillers militaires en tout genre.

Si ce sont les troupes sénégalaises qui ont effectué sur le terrain les tâches de répression, elles n'ont pu le faire qu'avec le soutien logistique de l'armée française et le feu vert de l'Elysée, en l'occurrence de Mitterrand, comme cela avait été le cas en octobre 1980 de Giscard.

En contribuant ainsi à la répression des peuples d'Afrique avec les mêmes officiers, les mêmes parachutistes, les mêmes instructeurs, les mêmes barbouzes du SAC qui doivent grenouiller dans l'entourage de Diouf comme dans celui de Dacko ou de Bongo, Mitterrand montre bien que les présidents passent mais n'en continuent pas moins à être au service de l'impérialisme français.

Gil LANNOU

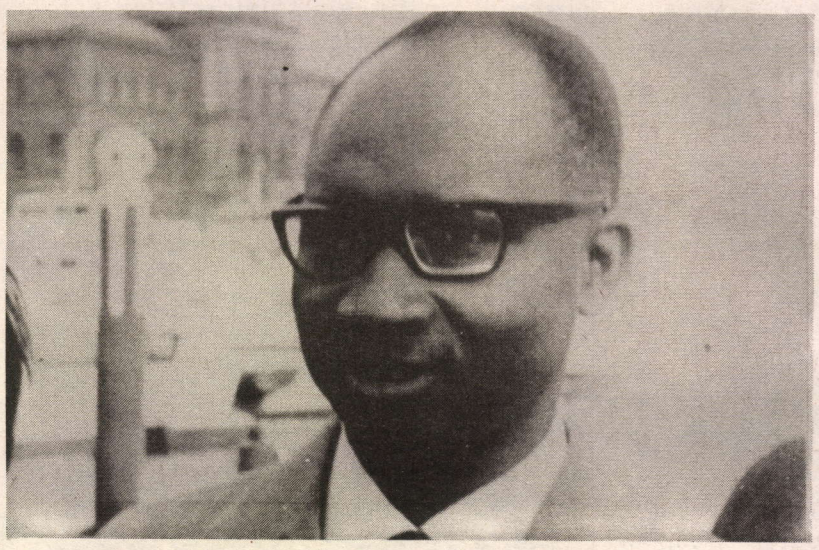

Le président gambien remis en selle par l'armée sénégalaise.

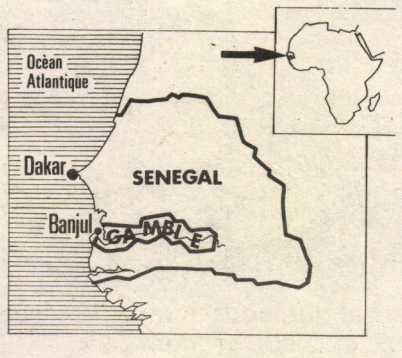

Une étroite bande de territoire de 32 km de large et 321 km de long. C'est le plus petit Etat d'Afrique et un des plus pauvres. Gros comme deux départements français, il est enclavé dans le territoire du Sénégal. C'est un fruit aberrant de l'histoire coloniale.

La colonie, rattachée à l'empire britannique, ne devait son existence qu'aux rivalités franco-anglaises. Ses frontières ont été fixées en 1885 par la conférence de Berlin. La Gambie, comme le Sénégal, est peuplée des mêmes ethnies, Ouolofs, Mandigues, Pheul, Diola, Sarakolé, et vit exclusivement de l'arachide et de la contrebande avec le Sénégal. Cette ancienne « colonie de la cacahuète » comme on la surnommait, est devenue indépendante le 18 février 1965.

Mitterrand avait affirmé qu'il respecterait les grands choix de la politique étrangère de la France. On commence à voir concrètement de quoi il retourne. A propos de l'Afrique, surtout, où la politique extérieure de la France, c'est moins qu'ailleurs encore l'écume diplomatique des choses — sourires, poignées de main, réceptions ou voyages échangés avec certains chefs d'Etat — mais la permanence de liens économiques, politiques et militaires qui, sous couvert de « coopération », enchaînent des peuples pour leur misère, aux intérêts de l'impérialisme français.

Le président de l'Etat gabonais, Omar Bongo, est venu en visite officielle en France. Lui et Mitterrand se sont félicité des « bonnes et solides relations » qu'entretiennent et continueront à entretenir les deux Etats. Autrement dit, certains grands trusts privés ou publics français continueront la saignée des richesses naturelles des pays. L'armée française continuera à avoir là-bas ses bases. Et des « conseillers techniques » français, civils ou militaires, continueront à assurer une espèce de police politique occulte. Debizet, le responsable du SAC qui vient d'être incarcéré à la suite de la tuerie d'Auriol et était jusqu'à maintenant et depuis 1968 un des plus proches conseillers de Bongo, avec l'agrément des gouvernements français, restera-t-il en place ? Lui, peut-être pas. Mais un autre du même genre. Un barbouze plus rose. Ce type de personnage continuera probablement à rendre à Bongo quelques menus services personnels — Debizet et ses amis du SAC auraient organisé l'assassinat en France d'un peintre décorateur, Robert Luong, qui entretenait des relations intimes avec la femme de Bongo —, et surtout veillera, en donnant des « conseils » qui doivent ressembler à des ordres, à ce que le dictateur africain agisse en fonction des intérêts économiques et politiques de l'ex-puissance colonisatrice française.

Et on a pu aussi juger de la permanence de la politique impérialiste française en Afrique dans l'affaire du coup d'Etat manqué en Gambie. C'est l'armée sénégalaise qui est intervenue pour empêcher le dictateur gambien de perdre sa place. Mais cette armée sénégalaise est équipée, instruite par des militaires français.

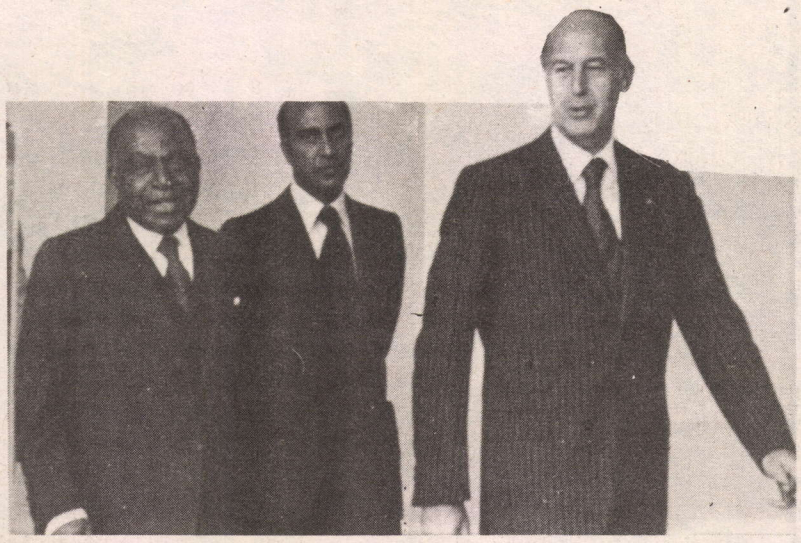

Houphouët-Boigny reçut par Giscard...

Centrafrique

Toujours l'ami Dacko

Depuis l'attentat du 14 juillet, à Bangui, le président de la République Centrafricaine David Dacko, parachuté en septembre 1979 par Giscard en remplacement de Bokassa, vient d'enlever à son régime les quelques signes extérieurs de démocratie qu'il lui avait donnés à la hâte avant la mascarade électorale de mars dernier.

Dacko a proclamé l'état de siège, puis il a interdit deux partis d'opposition, en a suspendu un troisième, et lancé un mandat international d'arrêt contre certains de ses adversaires politiques vivant à l'étranger.

Tout cela met les hommes du nouveau gouvernement français dans une situation délicate.

Le 22 juillet, par un communiqué, le Parti Socialiste condamnait **« très fermement »** les mesures prises par Dacko contre l'opposition. Le PS, oui. Mais pas Mitterrand ni le gouvernement, représentants de l'Etat français.

Jusqu'à nouvel ordre, David Dacko reste l'ami de la France. Jusqu'à nouvel ordre, aussi, 1 200 paras français sont et restent en Centrafrique officiellement pour protéger les quelque 4 000 civils français qui y demeurent. Les paras circulent dans les rues de Bangui comme aux plus beaux jours de la colonie, ou font partie de la garde personnelle du président. Jusqu'à nouvel ordre, pas question de rapatrier ces paras. De nombreux communiqués de l'Elysée, au contraire, ont fait état de leur « maintien intégral » sur le sol du Centrafrique...

La présence politique et militaire de la France, de l'impérialisme français, sera probablement maintenue. Peut-être sera-t-elle simplement rendue un peu plus discrète. Si l'on en croit l'hebdomadaire **Jeune Afrique : « Les multiples conseillers blancs qui entourent le président (secrétaire général du gouvernement, conseiller juridique, conseiller économique, conseiller chargé du renseignement, etc.) devraient en principe être retirés d'ici quelques mois, de même que les cinquante « bérets verts », sous uniforme centrafricain, de sa garde prétorienne. Objectif : contenir l'implantation militaire française dans des limites « normales », comme au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Gabon ou au Zaïre : les paras de la force d'intervention (ramenés à cinq ou huit cents hommes) seront alors strictement cantonnés dans une base (Bouar en l'occurrence), en vertu d'un accord de stationnement qui, pour l'instant, n'existe pas encore ».**

G.L.

AND...

ste en Afrique

Et il ne s'agit pas d'un simple « service après-vente ». Là aussi, du fait des « bonnes relations » et de la « coopération » entre les dirigeants sénégalais et français, il est impossible que l'armée sénégalaise soit intervenue militairement sans l'accord ouvert ou tacite, si ce n'est même la recommandation ou l'ordre, des dirigeants de l'impérialisme français. Il y a quelques mois, le président Senghor était déjà intervenu dans un contexte similaire en accord avec Giscard. Aujourd'hui, son successeur Diouf le fait en accord avec Mitterrand.

Tout socialiste qu'il se dise, le nouveau président de la République française assume pleinement l'héritage impérialiste. Les peuples africains sont spoliés par des trusts impérialistes, français entre autres ! Mitterrand continue à vanter cette farce de la « coopération ». L'armée française est présente, sous une multitude de formes, dans la plupart des pays africains qui sont anciennes colonies françaises ! Mitterrand assure qu'elle restera présente, gendarme au service des dictateurs en place, gendarme surtout au service des intérêts économiques de l'ex-puissance coloniale, gendarme contre les peuples.

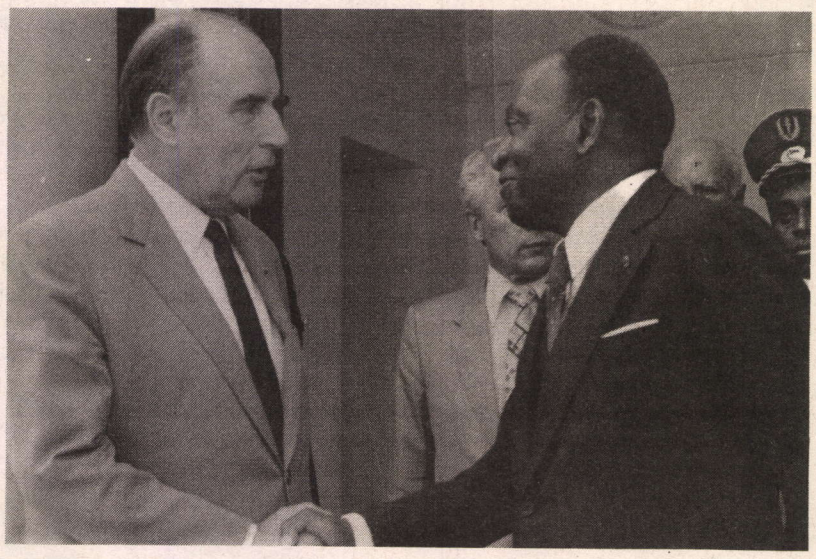

...par Mitterrand : l'impérialisme français impose toujours sa tutelle.

Alors, bien sûr, l'Afrique est loin, et cette politique paraît aux travailleurs et petites gens de France bien « étrangère ». Elle ne l'est pourtant pas. C'est à cette politique-là, bien plus qu'aux quelques petits gestes démagogiques en direction des travailleurs ou de la petite-bourgeoisie française, augmentation du SMIC ou gel des travaux de construction de certaines centrales nucléaires, que l'on peut infailliblement juger que Mitterrand est vraiment un homme au service de la bourgeoisie française.

Et s'il l'est, ce sera aussi bien face aux intérêts des travailleurs français que des peuples africains.

Michèle VERDIER

Gabon

Toujours l'ami Bongo

En recevant le président du Gabon, Bongo, vendredi 31 juillet, Mitterrand a déclaré que le **« le Gabon et la France entretiennent depuis longtemps de bonnes et solides relations. Tout ce qui a été dit entre nous ne peut que contribuer à les maintenir et à les développer ».**

Il est vrai que ces bonnes relations ne datent pas d'hier. Ancienne colonie française, le Gabon accéda à l'indépendance en 1960. La France y installa un ami, Léon M'Ba. Et lorsque celui-ci fut menacé par un coup d'Etat en février 1964, les parachutistes français volèrent à son secours et le réinstallèrent au pouvoir. A sa mort, en novembre 1967, Bongo remplaça M'Ba sous les auspices de l'ambassadeur de France Delaunay, un homme de Foccart qui avait la haute main sur les forces de sécurité grâce à des centaines de conseillers civils et militaires placés par la France aux postes clefs de l'Etat. Depuis, Bongo exerce sans partage et sous la protection de la France, le pouvoir, comme son prédécesseur.

L'armée française est toujours présente : au camp Charles De Gaulle près de Libreville, des centaines de militaires forment une **« cellule opérationnelle »** disposant d'avions et d'armements importants. C'est de là que partirent des éléments de l'**« opération Barracuda »** qui mit en place Dacko en Centrafrique, en septembre 1979.

Mais l'impérialisme français a surtout d'énormes intérêts économiques au Gabon.

Le pétrole est contrôlé à 85 % par Elf-Gabon et est exporté vers les pays riches. Le manganèse, exploité par une société où domine US Steel, est évacué via le Congo voisin. Il en est de même de l'uranium, exploité par COMUF, présidé par l'ancien ambassadeur de France déjà cité, Delaunay et où la Cogema joue un rôle prépondérant. La forêt équatoriale est aussi intensément exploitée. Le bois est expédié, brut, par Port-Gentil.

Le Gabon est ainsi principalement une source de matières premières pour les puissances impérialistes, avec au premier rang la France qui, à elle seule, représente 80 % des investissements étrangers.

Le reste de l'économie gabonaise n'intéresse guère les pays riches. Si une voie ferrée est en chantier — un intéressant marché pour des entreprises comme les Grands Travaux de Marseille ou SPIE Batignolles —, c'est uniquement pour éviter que l'uranium et le manganèse ne transitent par le Congo. Le pays ne possède que 500 km de routes goudronnées.

L'industrie de transformation ne représente que 5 % du produit national (contre près de 50 % pour le pétrole !). Quant à l'agriculture, elle ne représente que 4 % et le Gabon doit importer de très grandes quantités de produits alimentaires.

Le pays est donc riche en matières premières mais exportées pour le bénéfice quasi-exclusif de sociétés étrangères et la population est extrêmement pauvre. De plus les richesses pétrolières et minières s'épuisent, pillées par les grandes sociétés capitalistes, principalement françaises.

Les capitalistes français sont présents dans toute l'économie du pays. Pas étonnant que l'Association France-Gabon soit parrainée par... Albin Chalandon, le P-DG d'Elf-Aquitaine !

Ainsi, le Gabon est à la fois une source de profits pour les entreprises françaises et une base importante pour mener **« la politique africaine de la France »** comme dirait Giscard... oh, pardon, Mitterrand !

Michel BROUSSE

ANTILLES

Le fait colonial demeure

Les camarades du groupe trotskyste antillais Combat Ouvrier font état, dans les deux communiqués suivants, d'informations révélatrices de la situation coloniale qui reste le lot de la population antillaise. Mitterrand élu, la police, la justice de l'Etat français restent celles d'un Etat colonial. Ainsi en témoignent les incidents raciaux qui ont éclaté à Petit-Bourg le 29 juillet dernier. Ainsi en témoigne aussi le nouveau procès dont sont victimes les camarades de Combat Ouvrier, dont l'un d'eux passe actuellement en jugement pour « délit de presse ».

Incidents raciaux à Petit-Bourg en Guadeloupe.

Le 29 juillet 1981, de graves incidents se sont déroulés sur le territoire de Petit-Bourg.

Ces incidents sont liés à un évènement grave qui s'était déroulé quelques jours auparavant au même endroit. En effet, un jeune Guadeloupéen avait été tué froidement d'une balle dans la tête alors qu'il était surpris sur le toit d'une maison par le propriétaire de celle-ci.

Pour comprendre la colère qui va s'emparer de la population, il faut savoir que le tueur est un Blanc français vivant dans la région de Petit-Bourg. Celui-ci a semble-t-il été laissé en liberté provisoire. La version donnée par le quotidien local a de plus révolté la population qui y a vu l'approbation officielle d'un geste criminel contre un jeune homme de couleur.

Lors de la reconstitution des faits qui devait avoir lieu le 29 juillet, une foule importante attendait devant la maison de l'inculpé. La population a eu le sentiment qu'on refusait de faire la reconstitution en sa présence. Cela mit le feu aux poudres, et la mère de l'enfant tué se jeta sur les gendarmes suivie de toute la foule. Dès lors, des volées de pierres s'abattirent sur gendarmes, juges et tueur. Ceux-ci durent s'enfuir et par des petits chemins parvinrent à mettre à l'abri leur inculpé.

Mais la colère se déchaîna alors sur les biens de l'inculpé : tous ses meubles, et ses effets personnels ont été saccagés. La maison elle-même n'a pas subi de dégâts, car les manifestants savaient qu'elle appartenait à des Noirs, qu'ils ne rendirent pas responsables de l'acte de leur locataire blanc.

Etant donné le contexte colonial en Guadeloupe, il faut s'attendre à des velléïtés de riposte ou de revanche des milieux colonialistes, officiels ou pas. L'administration judiciaire et préfectorale serait très mal venue d'opérer quelque action de représaille que ce soit contre la population de Petit-Bourg, contre des Noirs qui ont manifesté contre le racisme officiel qui couvre un tueur blanc, alors que n'importe quel petit délinquant noir purge des peines longues pour des délits insignifiants.

Combat Ouvrier

Combat Ouvrier en jugement pour délit de presse

Le 5 août notre camarade Bruno Treil sera applé devant le tribunal de Pointe-à-Pitre pour délit de presse.

Il lui est reproché d'avoir écrit un article dans **Combat Ouvrier**.

Notre organisation proteste vigoureusement contre ce procès qui ne peut être qu'un procès en délit d'opinion.

Nous disons à l'avance que nous ne reconnaissons aucun droit aux juges de la justice coloniale de juger nos articles et nos propos. Nous n'avons de compte à rendre sur nos actes et sur nos paroles que devant notre peuple.

Treil n'a pas l'intention d'aller en accusé à ce tribunal mais en accusateur des procédés et des méthodes du colonialisme pour empêcher la liberté d'opinion.

Ceux qui depuis trois siècles pratiquent la violence contre le peuple guadeloupéen sont bien mal placés pour parler « d'apologie de la violence » car ce sont eux les principaux fauteurs de violences et de crimes. Ceux-là sont donc disqualifiés pour nous faire quelque procès que ce soit.

Combat Ouvrier

Emmanuelli, le nouveau ministre des DOM-TOM, en visite aux Antilles une rose à la main : mais la politique colonialiste n'a pas changé.

100 milliards de trou prévus dans le budget 1982 :

A la population laborieuse de payer la note

Un déficit budgétaire de l'ordre de 100 milliards pour l'année 1982, c'est ce qu'a annoncé Laurent Fabius en présentant, mercredi 5 août, les grandes lignes du projet de budget que prépare son ministère.

L'an dernier, dans la loi budgétaire 1981, le gouvernement Barre avait prévu un déficit de 29,4 milliards, déficit qui avait, comme pratiquement chaque année, été nettement sous-estimé par rapport à celui de l'exercice réel ; la loi de finance complémentaire qu'a fait voter en juillet le nouveau gouvernement portait ce déficit pour 1981 à 56,8 milliards ; mais, estime M. Fabius, le déficit réel pour 1981 pourrait atteindre 70 milliards.

On le voit donc, le déficit prévu par le nouveau gouvernement pour 1982 est donc nettement supérieur à celui de l'exercice réel de l'année 1981. Et encore, tout nous dit que, comme d'habitude, le déficit réel du budget de l'Etat à la fin de l'année 1982 sera nettement supérieur à cette prévision.

Ce fort déficit budgétaire a pour but, déclare le gouvernement, d'aider à la relance. Une grande partie des nouvelles dépenses de l'Etat doivent, en effet, être destinées, par l'intermédiaire des différents fonds d'aide économique (FDES, CODIS, FSAI...), à l'aide aux investissements privés. Pour relancer l'emploi on continuera donc les versements de subventions aux patrons. Cela améliorera leurs finances à eux, quant à créer des emplois cela n'a rien d'automatique, bien au contraire, on l'a vu avec les milliards versés par Giscard à la sidérurgie par exemple.

Par contre, en ce qui concerne les dépenses du secteur public, seuls trois secteurs seront privilégiés : la culture (il ne s'agit là que de petites dépenses), la recherche, et bien sûr l'armée.

Car pour les autres ministères, le gouvernement prônera la continuation de la politique d'austérité, en ne leur allouant qu'un budget reconduisant celui de 1981. Quant aux salaires, le gouvernement devant donner l'exemple, Fabius a, dans la foulée, annoncé que les fonctionnaires devront se contenter tout au plus du maintien de leur pouvoir d'achat.

Pour la population, ce qui est certain, c'est que ce déficit budgétaire, il faudra bien en payer la note : le gouvernement essaiera peut-être d'en couvrir une partie en faisant appel à l'épargne, mais cela ne pourra en couvrir qu'une petite partie et en accroissant l'endettement de l'Etat. Le gros du déficit sera donc couvert en faisant fonctionner la planche à billets. C'est-à-dire que le gouvernement s'apprête à pousser encore un peu plus à l'inflation.

Et c'est donc par la hausse des prix que la population laborieuse paiera à nouveau la note. Il est vrai que sur ce qui nous attend dans ce domaine, Laurent Fabius a déjà commencé à annoncer un peu la couleur : il a déclaré qu'il fallait s'attendre pour 1982 à un taux d'inflation de 13,5 %, c'est-à-dire en gros le même taux que cette année ; et s'il promet d'avance autant que cette année, c'est qu'il faut bien s'attendre à pire.

Olivier BELIN

CI-DESSOUS, LES TRIBULATIONS D'UN SMICARD, VUES PAR NOTRE DESSINATEUR.

Lucky SMIC à Calamimitt-ville.

DÉBUT DE PROJET DE LOI SUR LA DÉCENTRALISATION

Repartage de pouvoirs entre notables

Le projet de loi sur la décentralisation a encore beaucoup de chemin à faire pour être adopté définitivement. La troisième partie de ce projet reste encore à discuter au Parlement. Et puis, ce sera au tour du Sénat, à la rentrée, d'éplucher ce projet. Cela dit, le projet tel qu'il a été adopté à l'Assemblée Nationale est sensiblement le même que le projet proposé par Defferre.

D'abord, au niveau de la commune, les décisions du conseil municipal ne seront plus soumises à l'aval du préfet. Mais ce dernier, appelé désormais commissaire de la République, pourra attaquer les décisions qu'il juge illégales devant un tribunal administratif. Si c'est un contrôle a posteriori, ce qui change tout de même, il n'en sera pas forcément diminué, des sanctions pouvant aller jusqu'à la destitution de conseillers municipaux. Le tribunal administratif pourra trancher en cas de désaccord avec le préfet.

Au niveau du département, le Conseil Général prendra ses décisions comme le conseil municipal au niveau de la commune. Le commissaire de la République, ex-préfet, pourra s'y faire entendre, mais le « pouvoir exécutif » ne lui appartiendra théoriquement plus, il passera au président du Conseil Général.

Les préfets seront dépossédés d'une partie de leurs pouvoirs actuels, lesquels exactement, on ne sait trop. Mais il est prévu que les commissaires de la République, en contrepartie des pouvoirs qu'ils vont perdre, s'en verront attribuer de nouveaux dans les directions départementales de l'Equipement, de l'Agriculture, etc.

Le fin mot de cette décentralisation semble donc être ce subtil transfert : les préfets récolteraient une parcelle du pouvoir des ministères, et les Conseils Généraux une partie du pouvoir des préfets. Pour les notables des milieux politiques, cela offrira peut-être de nouvelles sinécures et l'occasion de manœuvres en tous genres. Pour la population, le changement risque de passer plus inaperçu.

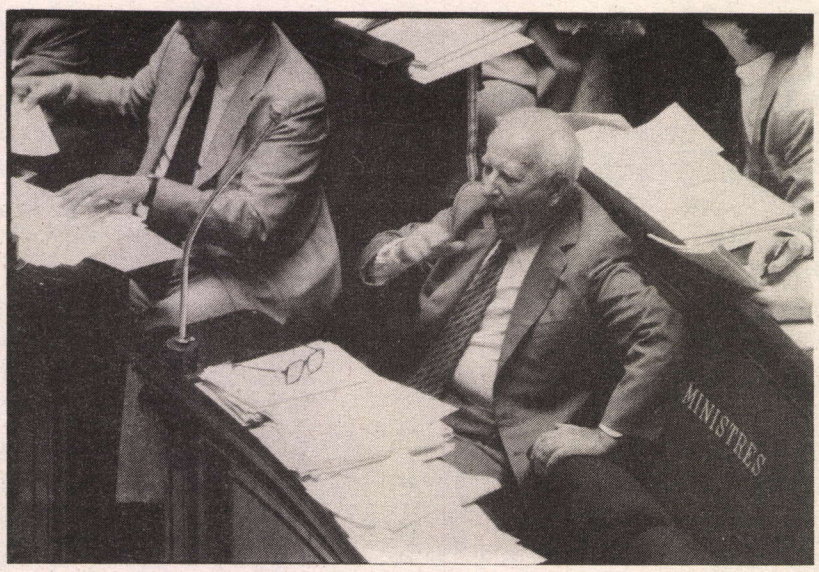

Defferre pendant le débat sur la décentralisation : passionnant !

Bien sûr, alors que le préfet est nommé par le gouvernement, on pourra toujours dire que le président du Conseil Général est élu, mais vu le mode de scrutin à plusieurs niveaux, il est douteux que ce notable élu par d'autres notables soit plus proche de la population !

Et qui aura réellement droit de regard, par exemple, sur l'argent des impôts ? Les élus de la région ou de la commune ? Pourront-ils s'opposer au financement d'une centrale nucléaire ? Defferre a déjà répondu par avance que les décisions concernant les problèmes d'équipement comme les centrales seraient déterminés à l'échelle nationale, selon un plan gouvernemental. Et la population aura-t-elle droit de s'opposer à ce que l'argent des collectivités serve à financer un patron licencieur, ou encore la force de frappe ou les sous-marins nucléaires ?

On nous dit que ce sont des élus qui auront désormais tout pouvoir pour la région.

Mais si ces élus prennent des décisions avec lesquelles la population n'est pas d'accord, lui sera-t-il possible de les révoquer et d'en élire d'autres ?

De tout cela il n'est pas question dans le projet de loi Defferre. Bien sûr, Defferre a promis aux Corses, et à eux seuls d'ailleurs, un statut spécial dont tout reste à discuter pour l'instant. Il est possible qu'une telle promesse et quelques mesures allant dans le sens d'une plus grande autonomie puissent satisfaire certaines aspirations régionalistes ou autonomistes.

Mais d'ores et déjà, si l'Assemblée a largement discuté de la « répartition des compétences », elle n'a pas discuté d'augmentation des budgets régionaux, ou communaux.. L'aspect financier a été délibérément écarté des débats.

Il n'est pas prévu pour l'instant du moins, de ressources supplémentaires pour les communes ou les départements. Alors, on peut bien, par exemple, donner aux élus la possibilité d'intervenir dans l'économie locale, par exemple pour soutenir des entreprises en difficultés... mais avec quel argent, cela n'est pas dit !

Par contre, l'Etat continuera à contrôler le budget des communes par l'intermédiaire de Cours régionales des comptes.

L'Etat garde donc les cordons de la bourse. Et dans cette société où le seul vrai pouvoir est celui de l'argent, cela ramène à de modestes proportions la « révolution pacifique » annoncée par Gaston Defferre.

Jean-Louis CHAMPENOIS

SERVICE MILITAIRE A SIX MOIS

Chose promise... chom'du

« L'idée d'un service national de six mois est abandonnée » a déclaré le ministre de la Défense, Charles Hernu, lors de son voyage dans le Pacifique, au centre d'expérimentation nucléaire de Mururoa.

Le service militaire à six mois était inscrit au programme commun PC-PS. Mais justement, a tenu à préciser Hernu, **« depuis qu'elle a été émise, il y a eu rupture du programme commun ».** Et comme le programme socialiste, version 1980, se contente de promettre un **« service national court »,** sans préciser la durée, Hernu a dû estimer qu'un an c'était court.

Il est vrai que les autres exsignataires de la promesse de service à 6 mois n'y tenaient pas non plus, comme l 'indique la satisfaction manifestée par la direction des Jeunesses communistes. Les dirigeants du Mouvement jugent **« raisonnables »** les propos de Hernu et se félicitent d'avoir entendu le ministre promettre d'**« améliorer le contenu et l'efficacité du service nationale ».** Les jeunes, communistes ou pas, apprécieront.

Il est vrai que pour maintenir le service militaire à un an, le ministre de la Défense a trouvé un argument massue : une réduction de la durée du service **« aurait pour effet immédiat et catastrophique d'accroître le nombre de jeunes chômeurs ».** Il ne lui est bien sûr pas venu à l'idée de demander aux jeunes chômeurs s'ils préfèreraient passer leur année de chômage chez eux ou en caserne.

Pour réduire le chômage, il reste quelques autres idées à proposer à Hernu : porter, comme la dernière fois que les socialistes avaient été au gouvernement, le service militaire à 27 mois, et, pourquoi pas, faire une petie guerre.

Jean-Louis CHAMPENOIS.

Service militaire : Hernu maintient l'embauche.

Plus de CRS = SS, c'est G.M. que j'aime

Les CRS, désormais, ne pourront plus être utilisés à des tâches de maintien de l'ordre. Sans être dissous pour autant, leur recrutement est désormais arrêté. Ainsi vient d'en décider le gouvernement. Les tâches de maintien de l'ordre reviendront aux gendarmes mobiles.

La nuance est que les gendarmes mobiles dépendent du ministre des Armées, et les CRS du ministre de l'Intérieur. C'est peut-être important, mais à dire vrai, en tenue de combat, casqués et matraque au poing, rien ne ressemble plus à un CRS qu'un gendarme mobile. La couleur du treillis ne change rien aux coups de matraques. Et d'ailleurs avant que les Compagnies Républicaines de Sécurité n'aient été créées, au lendemain de la guerre, par le gouvernement à participation socialiste et communiste, les gendarmes mobiles faisaient très bien l'affaire dans les tâches de répression contre grévistes et manifestants.

Alors voilà sans doute une de ces nouvelles mesures que le nouveau régime baptise révolution.

Les noms changent, les gnons restent !

Les « centres aérés » de Paris :

Des centres oui... mais l'air des vacances en moins !

Nombreux sont les enfants qui passent leurs deux mois et demi de vacances d'été dans leur quartier, leur cour de H.L.M. parce que leurs parents ne partent pas, qu'une colonie de vacances reviendrait trop cher... C'est pour tenter de répondre un peu aux besoins de ces enfants, en assurer la garde pendant que les parents travaillent, et les sortir un peu, que la ville de Paris, ainsi que la plupart des villes de banlieue, organisent des « Centres Aérés ».

Ces centres, ouverts pour les enfants des classes maternelles (3 à 6 ans) et primaires (6 à 12 ans) sont le prolongement pendant l'été des Centres de Loisirs organisés dans les écoles chaque mercredi pendant l'année scolaire. Pour un prix de 12,50 F la journée, repas compris à Paris (les tarifs des communes de banlieue sont similaires) mais avec de fortes réductions (d'un ou deux tiers) pour les familles dont les revenus sont bas, la participation à ces centres est évidemment bien moins coûteuse qu'une colonie de vacances. Pourtant fort peu d'enfants, parmi ceux qui ne partent jamais en vacances, y participent. Pour toute la ville de Paris ils ne sont en moyenne que 7 000 par jour à fréquenter ces centres (environ 10 000 début juillet et fin août, moins au milieu de l'été).

C'est qu'à vrai dire la formule même de ces centres, comme on le verra ci-dessous sur l'exemple des Centres Aérés de la ville de Paris, a assez peu d'attrait pour les enfants. Du fait souvent du manque de moyens, limitant grandement la variété des activités qu'ils offrent.

Alors, un grand nombre de ceux qui passent leur été à Paris préfèrent s'occuper entre eux dans la rue. Même si c'est un peu le désœvrement, s'ils s'ennuient. Car le manque d'espace libre, d'équipements permettant aux enfants de s'amuser, d'animation dans les quartiers qui puisse les attirer, se fait pendant ces mois de juillet et août encore plus sentir que pendant le reste de l'année.

« Ça ressemble trop à l'école »

Chaque matin, du lundi au vendredi, 250 bus de la RATP viennent à 9 h ramasser dans les écoles maternelles et primaires de Paris les enfants qui s'y sont rassemblés pour passer leur journée au Centre aéré. De là ils sont conduits vers l'un des 40 centres organisés par la ville dans les espaces verts de Paris ou de sa banlieue proche.

Les centres d'âge maternel sont concentrés dans les bois de Vincennes ou de Boulogne : un enclos en canisses dans le bois encercle le domaine de chacun des centres, formé d'une installation sanitaire et de grandes tentes destinées aux repas, à la sieste et aux activités organisées les jours de pluie. Mais même si ces dernières années les installations ont été améliorées, si un effort a été fait quant à l'aménagement des réfectoires et la qualité des repas (depuis l'intoxication alimentaire qui, pendant l'été 1976, avait provoqué l'hospitalisation de 97 enfants et donné aux centres mauvaise réputation), les équipements se bornent en gros à ce minimum.

Il ne s'y ajoute qu'un peu de petit matériel, ballons, petits jeux, et les crédits de fonctionnement alloués par la ville à chaque centre sont minimes. **« Encore pour les centres maternels »,** explique un animateur d'un des centres situé dans le bois de Vincennes près de l'avenue de Nogent, **« ces crédits sont presque suffisants, car nous avons moins de besoins de matériel qu'avec les enfants plus grands : les nôtres ont surtout besoin d'être maternés, ils jouent avec presque rien, font la sieste une partie de l'après-midi ».** Il n'empêche que dans ce centre, ils auraient bien aimé, cette année, pouvoir acheter un mur de corde pour faire grimper les enfants : mais son achat, près de 2 000 F, aurait absorbé les deux tiers des crédits qui se montent, pour un mois d'activité à environ 3 000 F dans un centre destiné à accueillir 260 enfants (soit à peine plus de 10 F par enfant).

Les centres aérés pour les enfants d'âge primaire ont quitté ces dernières années les bois de Vincennes et Boulogne pour s'installer un peu plus loin dans la proche banlieue parisienne : au parc de La Courneuve, à Vitry, à Boissy-Saint-Léger... Cela représente une amélioration et les centres y sont généralement mieux installés qu'ils ne l'étaient dans les Bois. Mais on ne peut pas vraiment dire qu'ils offrent pour autant un beaucoup plus grand dépaysement, paraissent beaucoup plus « vacances »... ni que l'air de La Courneuve soit bien meilleur que celui de Paris.

Le centre situé à Vitry passe pour être l'un des mieux installé. Situé dans l'école départementale professionnelle Adolphe-Chérioux, il bénéficie, en plus du grand parc de cette école avec son terrain de sport, de l'accès à un certain nombre de locaux : le réfectoire bien sûr, mais aussi des salles de classe, et donc de l'électricité, ce qui permet d'organiser des activités plus variées que sous la tente, d'amener un pick-up, de faire de la danse.

Les « centres aérés » de paris : des centres, oui, mais l'air des vacances en moins !

Mais en ce qui concerne les crédits de fonctionnement, ils sont aussi faibles : 2 900 F pour un mois d'activité d'un centre prévu pour 270 enfants. Heureusement que les animateurs se débrouillent toujours pour apporter eux-mêmes un peu de matériel, par exemple, récupérer des bandes de papier d'ordinateur dont on utilisera l'autre face, etc.

Les gosses qui viennent à Vitry sont ramassés par les cars dans sept écoles du centre de Paris (2e et 3e arrondissements) et arrivent sur place entre 9 h 30 et 9 h 45. Mais il faut alors les parquer un moment dans une des petites cours de l'école, le temps de rassembler l'argent ramassé au moment de l'accueil et de faire les comptes, puisque ce sont les animateurs qui font aussi ce travail administratif. Les activités ne commencent qu'après. En plus des activités dans le parc de l'école, les groupes des plus grands sont amenés à tour de rôle à la piscine (une fois par semaine environ), et les animateurs essaient, dans ce centre comme dans la plupart des autres, d'organiser de grandes sorties. Mais il faut alors obtenir de la ville de Paris des cars mis à la disposition du centre pour toute la journée, et il est rare qu'on puisse le faire plus de deux fois dans le mois.

« Ce n'est pas la catastrophe », explique le directeur d'un des centres aérés, **« mais ce n'est pas non plus l'idéal. Une grande ville comme Paris pourrait trouver des lieux d'accueil pas trop éloignés de la ville mais dont le cadre serait un réel dépaysement, et non pas cet accueil quasi scolaire ».**

Effectivement, un des problèmes qui explique le peu d'attrait de ces centres pour les enfants, c'est bien leur aspect scolaire. Comme pendant l'année, on se rend à 8 h 30 à l'école (il est vrai que pendant ces deux mois on peut arriver en retard puisque l'accueil a lieu jusqu'à 9 h), pour refaire la promenade au bois qu'on fait déjà bien souvent les mercredis (une grande partie de ceux qui viennent en été font partie de ceux qui fréquentent régulièrement les Centres de Loisirs du mercredi) ou pour partir en car se retrouver... dans d'autres locaux scolaires.

Ceux qui préfèrent encore « Courneuve-City » à la garderie.

Dans un terrain vague, derrière la cité des « 4 000 » à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), trois garçonnets de dix ans jouent avec des oisillons qu'ils ont trouvés. Christophe partira peut-être en août, mais n'en est pas sûr. Pour Daniel, ce sont ses cousins qui viendront ici à La Courneuve passer leurs vacances. Leur copain algérien, lui, partira en août en Algérie avec ses parents.

En juillet ils sont tous les trois là. Ils préfèrent jouer comme ils peuvent, dans la cité, plutôt que d'aller au centre aéré, bien qu'il y en ait dans deux écoles situées dans la cité même. **« J'y suis allé une autre année »**, explique Christophe, **« mais là, je n'ai pas envie de monter la fête du 14 juillet. Après je verrai ».** Les deux autres sont plus catégoriques : **« Je n'aime pas ». « Ici on essaye de s'occuper, on joue au foot, on a fait des équipes, ou bien on joue aux pétards »**, expliquent-ils.

Un peu plus loin, assis sur une murette, des jeunes un peu plus grands discutent. **« Moi je passe mes vacances à « Courneuve-City »**, déclare l'un d'eux. Emmanuel (12 ans) lui non plus n'aime pas aller au centre aéré où ses parents l'ont envoyé quelques fois les années précédentes : **« On est enfermé. Ils font des sorties quelques fois, mais on n'est pas libre ».**

Que font-ils de leurs journées ? **« On fait du vélo, on va au parc, parfois à la piscine, mais il faut aller à celle d'Aubervilliers. C'est mieux mais c'est un peu loin. On joue au tennis contre le mur de l'école maternelle mais c'est interdit** (il faut sauter la grille et rentrer dans la cour de l'école) **et on se fait parfois engueuler ».**

« Il manque des jeux », « Il faudrait un truc de skate », « Il faudrait pouvoir faire de la barque »... Les idées et les envies se bousculent dès qu'on leur demande ce qu'ils aimeraient bien faire. Car on s'ennuie tout de même un peu ici, même si tous ne sont pas d'accord avec Daniel (14 ans) qui en vient à dire qu'il préfère presque la période scolaire : **« surtout dans quelques semaines, au mois d'août, il n'y aura presque plus personne ; les autres partent et toi tu restes. Au moins à l'école on retrouve les copains, on discute ».**

Chantal (16 ans), qui promène ses deux petits frères jumeaux, renchérit : **« ils pourraient aménager un peu ici, mettre des jeux pour les plus jeunes, un jardin pour enfants, je ne sais pas moi. Regarde mes petits frères, ils ne peuvent pas s'amuser... Il y a un tobogan, mais à l'autre bout de la cité, c'est loin pour les tout petits et ça ne suffit pas. On vous dit « venez habiter les « 4 000 », « c'est bien et tout », mais aux « 4 000 », il n'y a rien du tout ».**

La CGT ne se montre active que pour défendre le nucléaire

Depuis l'annonce du gel de la construction de cinq centrales nucléaires décidé par le gouvernement, la CGT a décidé de mener campagne pour la reprise immédiate des travaux ; et au nom de la défense de l'emploi, elle a ces derniers jours organisé plusieurs manifestations sur les deux chantiers où les travaux avaient déjà commencé, Goldfech dans le Tarn-et-Garonne et Cattenom en Moselle.

A Goldfech, lundi 3 août, une manifestation de 1 500 personnes, où les entrepreneurs de travaux cotoyaient des syndicalistes de la CGT et de FO et des militants du PCF, a bloqué la Nationale 113 avec des camions et des engins de travaux.

A Cattenom, en Lorraine, les 1 700 ouvriers du chantier de la centrale dont les deux premières tranches sont presque terminées, mais dont la construction des tranches 3 et 4 vient aussi d'être gelée, se sont mis en grève depuis le 31 juillet pour protester contre cette décision du gouvernement. Le mardi 4 août, alors que des représentants de la CGT étaient reçus à ce sujet par des adjoints de Mauroy, ce syndicat organisait un blocage des principales artères de Thionville par des cars, tracteurs et pelleteuses. La délégation auprès du gouvernement obtenait seulement l'assurance que les 90 ouvriers du chantier de Cattenom, les seuls menacés dans l'immédiat de licenciement, seraient réemployés par EDF sur le site de Cattenom. Mais le gouvernement réaffirmait qu'il maintiendrait sa décision de suspension des travaux des tranches 3 et 4 jusqu'au débat sur le nucléaire qui devrait s'ouvrir au parlement.

La manifestation de Goldfech bloquant la RN 113

Certes dans la Lorraine particulièrement touchée par le chômage, notamment avec les licenciements dans la sidérurgie et le textile, il n'est pas étonnant que la campagne de la CGT soit suivie par les ouvriers du chantier : même si pour l'instant, seuls 90 d'entre eux sont directement menacés et si la campagne de la CGT vise donc plus la défense des 4 000 emplois que la construction de ces deux dernières tranches de la centrale devrait créer que simplement le maintien des emplois actuels. Cette campagne a même peut-être la sympathie d'une partie de la population qui s'est habituée à l'idée d'avoir une centrale et se sent plus touchée par le problème de l'emploi que par celui du nucléaire.

Mais la mobilisation qu'organise la CGT sur ce terrain est en réalité bien plus motivée par la position pro-nucléaire prise par ce syndicat et par le Parti Communiste que par celui de la défense de l'emploi. Car sinon, la CGT pourrait très bien revendiquer pour les travailleurs de ces chantiers la garantie du maintien d'un emploi, sans pour autant exiger la continuation du programme nucléaire.

Et il n'y a à vrai dire, que sur ce terrain de la défense à tout prix d'un programme nucléaire aussi cher à Marchais et Séguy qu'il l'était à Giscard que l'on voit en ce moment la CGT montrer un certain radicalisme, organiser grèves ou manifestations. de rue. Sur bien d'autres problèmes qui touchent plus largement l'ensemble des travailleurs, une vraie diminution du temps de travail (et pas seulement 39 heures légales sans changement réel), ou encore les hausses de prix et des tarifs des services publics que vient de décider le gouvernement,... PCF et CGT auraient bien d'autres occasions de chercher à mobiliser des travailleurs. Mais là, ils se gardent bien d'organiser la moindre action quand ce n'est pas d'ailleurs, comme dans le cas des transports, un ministre communiste lui-même qui a décidé la hausse.

Jeanne HALDAUT

CHERBOURG

Des promesses aux actes

Mardi 4 août, les écologistes ont essuyé à Cherbourg les premières grenades lacrymogènes du septennat de Mitterrand. En effet, ce jour là, à 6 heures du matin le navire « Pacific Crane » accostait au port de Cherbourg pour décharger des déchets nucléaires en provenance du Japon, et destinés à l'usine de retraitement de la Hague. Mais une centaine d'écologistes de la région, auxquels s'était joint Brice Lalonde, se couchaient sur la voie pour empêcher le train qui devait acheminer ces déchets à la Hague de quitter le port. La police a alors chargé, utilisant quelques grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants. Seconde charge quelques instants plus tard, lorsque les écologistes tentèrent d'empêcher le train de franchir les grilles de sortie de la gare maritime.

Pourtant, lors de la campagne électorale, rappelaient alors les manifestants, on avait vu défiler à Cherbourg Paul Quilès, Jean Lagarec et Alain Bombard venus dire que le Parti Socialiste refusait toute extension de de l'usine de retraitement de la Hague et tout contrat de retraitement de combustible irradié étranger. Mitterrand lui-même, affirment les écologistes, leur avait écrit pour aller dans le même sens. Mais c'était alors l'époque des promesses électorales. **« Entre honorer sa parole et honorer ses contrats, le gouvernement socialiste a choisi »**, concluait à juste titre Brice Lalonde.

dans les entreprises...

LES MESURES DE JACK RALITE

De l'oxygène pour les hôpitaux ou pour les industriels ?

Le ministre de la Santé, ack Ralite, a annoncé amedi quatre mesures pour a santé.

Les budgets supplémenaires pour les hôpitaux sont établis. Ce qui devrait permettre aux établissements ospitaliers de faire face et e boucler leur budget de année. D'après le ministère, 'est « une mesure 'urgence », **autrement dit, ne mesure qui ne règle rien.**

D'autre part, 2 000 emplois ont être créés. Le ministère stime lui-même « qu'il en audrait plus ». **La CGT quant elle signale qu'il manquerait 10 000 emplois pour les euls hôpitaux de l'Assisance Publique...**

Troisième mesure, le resect du droit de grève et du roit syndical comme le préoient les textes. Quant on st ministre de la Santé d'un ouvernement de gauche, on e peut quand même faire noins que demander le respect des lois.

Enfin, la mesure spectaculaire annoncée, celle qui rompait avec les pratiques du gouvernement précédent, 'est l'attribution de vingt-inq scanners à des établissements et centres de lutte ontre le cancer.

Le scanner est un outil ltra-moderne de diagnostic ui combine l'utilisation des ayons X et le traitement de image par un ordinateur.

Les scanographes « crâniens » sont utilisés en neurologie, en neurochirurgie et our les accidentés du crâne. es scanners « corps entier » ermettent de visualiser le horax, l'abdomen, etc.

A la fin du mois d'avril 981, il y avait 58 scanners utorisés (dont 52 en fonctionnement), 34 crâniens et

24 « corps entier ». Alors que les Etats-Unis disposent d'un scanner pour 250 000 habitants, la France n'en a qu'un pour un million, ces engins coûtant très cher : entre 3 et 6 millions de francs selon le type.

Aujourd'hui, en déclarant que sa décision concernant les scanners a été dictée par le souci de développer les bases de l'industrie biomédicale nationale, le ministre ne saurait énoncer plus clairement que le gouvernement entend créer un marché et subventionner ainsi à coups de gros sous les industriels qui se chargeront de construire les scanners.

Contrairement à ce que laisse entendre le ministre de la Santé, il ne fait pas cadeau de 25 scanners aux hôpitaux. Il se contente de les attribuer, c'est-à-dire de donner l'autorisation de les acheter. Comment seront-ils financés ? Le ministère ne donne aucune précision à ce sujet.

Le plus vraisemblable est que leur financement sera assuré par l'intermédiaire du prix de journée hospitalière, c'est-à-dire avec l'argent de la Sécurité sociale et plus précisément, avec l'argent des travailleurs.

Lorsque le gouvernement annonce la construction d'un septième sous-marin nucléaire, nul doute que c'est lui qui en assurera le financement. Mais lorsqu'il s'agit des scanners, c'est aux travailleurs de payer !

Une suggestion : que l'Etat finance automatiquement les investissements de santé et qu'il autorise les généraux à se payer leurs dangereux joujoux sur leurs propres deniers.

Gil LANNOU

échos des hôpitaux

HÔPITAL DE TROYES

L'état de demi-grâce

Comme c'est le temps des amnisties et des grâces présidentielles, le nouveau ministère de la Santé se devait de faire aussi un petit quelque chose pour les hôpitaux.

L'administration a donc fait passer une note disant qu'il est désormais possible de faire effacer de son dossier administratif blâmes et avertissements. Pour cela, il suffit de faire une demande à la direction.

Mais si l'administration veut bien effacer les blâmes et les avertissements de dossiers, elle ne veut pas effacer en même temps les effets qu'ils ont sur la prime, la baisse de la note impliquant celle du salaire.

Nous, on aurait préféré le contraire : que la direction laisse blâmes et avertissements mais qu'elle rende l'argent.

Correspondant LO

CHR (TROYES)

Qui a dit que le travail c'est la santé ?

Avec les nombreux départs en vacances, on remarque au niveau de certains services que le nombre des accidents de travail subit une baisse pendant cette période de l'année.

Ne pas travailler c'est donc bien un peu de santé gagnée par les travailleurs, et un peu moins de travail pour le personnel hospitalier.

CHU PONTCHAILLOU (RENNES)

Ascenseur ou boîte à microbes ?

Au BUR, il n'y a qu'un seul ascenseur pour le matériel.

Alors, tout y passe : les ordures et les repas, le linge sale et le linge propre.

C'est bien commode... pour les microbes !

CHU HÔTEL-DIEU (ROUEN)

Badaboum

Savez-vous quel service utilisait le plus de sparadrap depuis des années à l'Hôtel-Dieu ?

Je vous l'donne Emile : la chaufferie.

Mais maintenant, c'est fini, on va en avoir une belle toute neuve avec les boutons dorés.

Quant à l'ancienne, elle n'a pas fait long feu au démontage, il a juste fallu claquer la porte pour que tout s'écroule.

CHU CHARLES-NICOLLE (ROUEN)

Encore l'austérité !

Après l'incendie à Dévé, il y avait beaucoup de travaux de nettoyage pour tout le monde.

Dans les couloirs, a-t-on eu la surprise de voir la Carpette en bras de chemise récurer à qui mieux-mieux avec ses collègues ?

Mais non, hélas, ce n'était qu'une hallucination. Il était bien là, mais les bras croisés comme d'habitude à regarder travailler les autres.

Mais ce n'était pas de sa faute. Vous savez pourquoi ? Dans le cadre des restrictions budgétaires, la direction a rejeté sa demande de formation permanente, de sorte qu'il n'a pas pu acquérir les connaissances lui permettant de manier la brosse et la serpillère...

échos des entreprises

MASSEY-FERGUSON (LILLE)

Les champignons, c'est pas le pied !

Quand on prend une douche, normalement c'est pour être plus propre. Mais aux douches du vestiaire central c'est plutôt l'inverse qui se passe. Parce que là, ça pue et ça pollue tellement bien qu'au lieu de se débarrasser de la saleté, on attrape des champignons.

On pourrait s'arranger pour que ce problème démange beaucoup plus certains chefs...

Vu que les champignons, c'est contagieux !

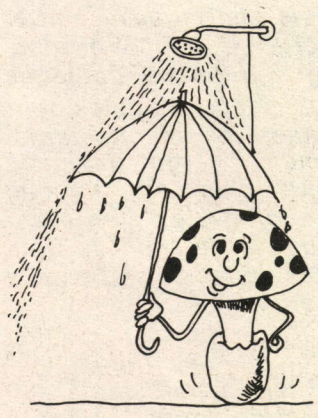

PCUK (JARRIE)

Remords

Lorsqu'un agent de maîtrise arrive au travail avec deux bonnes heures de retard, ou que l'après-midi, vaincu par un bon petit gueuleton, il somnole, avachi dans son bureau, le lendemain, il est bourré de remords et pour se racheter il se sent obligé de jouer les pointeuses auprès des ouvriers. C'est terrible d'être comme ça, vous savez !

★

SNCF

(ATELIERS DES QUATRES MARES)

La direction n'est pas blanche

Une partie d'entre nous ont leurs bleus de travail nettoyés régulièrement par la SNCF, c'est normal. Par contre tous les autres doivent se débrouiller parce qu'ils n'auraient pas un « travail salissant ». On se demande comment ça a été décidé. Certainement pas en essayant nos postes de travail, en tout cas.

(CHAMBÉRY)

Ce qu'il fallait démontrer

En fin de service, les ATV ont quinze minutes pour rédiger leurs écritures, les contrôleurs, eux, en ont quarante.

Si l'on en croit les cerveaux qui sont responsables de cette différence, la catégorie professionnelle influe sur la vitesse de l'écriture !

dans les entreprises...

JOUEF (CHAMPAGNOLE-JURA)

Occupation

Les travailleurs de l'usine JOUEF à Champagnole (Jura) occupent leur entreprise depuis le 16 mai dernier, date à laquelle les patrons de l'entreprise avaient décidé de déposer le bilan et de licencier les 464 travailleurs des usines de Champagnole, Sirod et Foncine-le-Haut, ainsi que les 103 personnes travaillant au siège à Paris.

Des grévistes, rencontrés à notre caravane LO dans le Jura, nous ont raconté leur lutte et leurs problèmes.

« A Jouef (entreprise qui appartient au groupe de la Générale Occidentale dont le président est aussi patron du journal L'Express**), on fabriquait des jouets en plastique — des trains électriques — et ces licenciements n'ont pas été une surprise. C'est l'aboutissement d'une politique suivie depuis plusieurs années. Jouef, qui comptait 1 300 personnes sur l'ensemble des usines en 1977, dépendait d'un holding, le Jouet Français, regroupant plusieurs entreprises de jouets, dont Jouef, Solido, Heller, Delacoste, sous la houlette de quatre grandes banques, dont le Crédit Lyonnais.**

En 1980, il ne restait plus à Jouef que 890 personnes, à la suite du licenciement de 250 travailleurs à domicile et de la mise en pré-retraite à 56 ans et demi. Ceci dit, dans le même temps, les patrons installaient une filiale de Jouef en Irlande, y envoyaient des pièces et des machines, et dépensaient 2,5 millions en frais de déplacement des directeurs. Avant la fin de 1980, 315 autres personnes étaient licenciées.

Aujourd'hui, le bilan est déposé. Mais nous ne nous laissons pas faire. Nous occupons l'entreprise depuis le mois de mai. Nous nous réunissons en assemblée générale, une fois par semaine, et sommes représentés par les délégués CGT de l'usine pour toutes les discussions avec l'administrateur et les pouvoirs publics.

Quelques jours à peine après le dépôt de bilan, nous avons organisé une journée ville morte, avec le soutien de toute la population : pas d'école, boutiques fermées, usines arrêtées, et 2 000 personnes manifestaient dans les rues de Champagnole. Le train Strasbourg-Lyon a été bloqué en gare de Lons-le-Saunier.

Aujourd'hui, nous continuons à espérer que l'usine sera rachetée et la production relancée. Car lors du dépôt de bilan, le carnet de commandes était plein (68 millions). Mais plus le temps passe, plus les clients renoncent à leurs commandes, notamment pour les jouets de Noël, en particulier en ce qui concerne les grandes surfaces qui font leur stock en juin.

Il a aussi été envisagé la possibilité de se constituer en société anonyme, les travailleurs rachetant eux-mêmes les actions. Mais certains d'entre nous pensent qu'il est tout de même fort, pour conserver son emploi, d'avoir à racheter les machines et l'usine dans laquelle on a travaillé des années et qui a tant rapporté au patron. D'autant plus qu'il sera bien difficile de trouver les 5 000 F qui seraient nécessaires pour commencer.

Le problème est d'autant plus crucial que l'usine Jouef n'est pas la seule à supprimer des emplois. Champagnole est une ville essentiellement ouvrière. Mais ces dernières années, en plus de Jouef, la fabrique de meubles Riskoff a licencié 150 ouvriers ; la fabrique de lunettes Girard licencie depuis un an et met au chômage partiel à 24 heures par semaine, en attendant de fermer ; les aciéries fonctionnent cahin-caha, en employant tous les six mois des intérimaires.

C'est toute la région qui se trouve ainsi frappée par le chômage ».

Bateliers du courant d'Huchet (Landes)

Sans patron, ça marche bien

La caravane LO en Côte Aquitaine a stationné à Léon, petite commune des Landes de 1 200 habitants, qui vit essentiellement du tourisme du lac. Des promenades en barque, appelées « excursions du courant d'Huchet », sont organisées depuis le lac Léon et suivent le cours d'une rivière qui va se jeter dans l'océan. Celle-ci présente le phénomène assez rare aujourd'hui de n'être pas polluée et de conserver son caractère sauvage. Le président des bateliers est venu nous parler avec enthousiasme de l'organisation du travail de ces bateliers qui organisent l'excursion (lui-même fait ce travail depuis 35 ans et totalise 70 000 voyages).

« On est une équipe de copains, nous sommes 19 bateliers qui travaillons pendant la saison touristique. Chacun possède son bateau à rame qui porte le prénom du batelier. Nous luttons pour qu'il n'y ait pas de bateaux à moteur, car le site fait envie aux promoteurs ; le municipalité nous soutient.

Nous n'avons pas de patrons. Tout l'argent des promenades est ramassé chaque soir et redistribué avec équité entre nous. Certains jours, par exemple, il n'y a du travail que pour dix d'entre nous : les neuf autres sont payés quand même, et on organise un tour de rôle pour le jour suivant. On laisse 10 % de la part qui nous revient pour les frais de fonctionnement : le paiement de la secrétaire, les frais de téléphone, de papier, de paiement du loyer.

« Quant il y a un problème, on en discute tous ensemble et tout le monde est content. Théoriquement c'est moi le chef, mais je ne suis pas infaillible, c'est démocratique, tout le monde a accès aux comptes et discute.

Il y a des gars de droite parmi nous : je leur dis, voyez, on peut très bien travailler sans patron ».

échos des entreprises

RENAULT-BILLANCOURT (DÉPARTEMENT 14)

Y'en a marre

Depuis des années, il a été signalé des fuites sur certaines machines aux pistons. Toute une ribambelle de chefs prétendaient s'en occuper. Les chefs se sont succédé en se renvoyant la balle, les agents de sécurité aussi, les fuites quant à elles sont restées.

La direction fuit-elle aussi ?

Salsa du démon !

Dans le département, les tuyaux ne manquent pas. Il n'est pas rare aussi de les voir fuir. Et tantôt c'est de l'eau sur certains, tantôt de la vapeur sur d'autres, qui s'échappe.

La direction voudrait-elle crée une certaine ambiance ? A quand les spots ?

NORTON (LA COURNEUVE 93)

Avec du vieux, on ne fait pas du neuf

Récemment, le greffier a déclaré que, même si une cinquième semaine de congés est accordée sur le plan national, nous, nous devrions nous contenter d'en avoir bénéficié plus tôt que les autres.

Autrement dit, nous devrions nous contenter des congés acquis grâce à l'ancienneté.

Visiblement, le greffier était alors en plein rêve. Mais qu'il ne compte pas sur nous pour y croire.

La 5e semaine, c'est nouveau : pas de raison de la confondre avec l'ancienneté.

L'exploitation n'est pas en vacances...

Pendant les vacances, de nombreux jeunes travaillent pour se faire de l'argent. D'autres font les stages qu'ils n'ont pu faire pendant l'année scolaire. C'est le cas de cette jeune qui nous raconte :

« Je suis dans un lycée d'enseignement professionnel agricole, ce que l'on appelait autrefois une maison familiale. Et dans ces lycées, il faut faire trois stages par an. Ce sont des stages de 15 jours, qui sont obligatoires. Pendant ce mois de juillet, je fais un stage dans une ferme-auberge, un restaurant. Normalement je suis censée faire l'accueil car je prépare un BEP agricole, option « accueil-secrétariat ».

En fait, je travaille 10 heures par jour. Je fais le ménage, la vaisselle, je prépare le déjeuner du patron, je cueille, en plus, les petits pois, et je ramasse les groseilles. Et pour ce travail, je ne touche rien, si ce n'est les pourboires que laissent les clients.

Dans les autres stages que j'avais faits dans le commerce, c'était la même chose. Dans un premier, je n'ai rien gagné et dans les deux autres, pour 15 jours de travail, j'ai eu une fois un disque, et l'autre 100 F.

Et il est bien difficile, seule, de refuser le travail, ou de rouspéter, quand, à la clef, il peut y avoir un mauvais rapport de stage, et que ce rapport, fait par le « maître de stage », compte pour l'examen du BEP. »

Les nodules : une question de fonds ...

Droits de la mer : a comme
Les conférences piétinent...

LA conférence des Nations Unies sur le droit de la mer vient de reprendre ses travaux, lundi 3 août à Genève. L'enjeu de ces négociations, qui s'éternisent, est en particulier de préciser à qui appartiendront les richesses que recèlent les grands fonds océaniques. Les négociations opposent les grandes puissances industrielles qui tiennent à s'arroger le monopole d'exploitation de ces richesses, aux pays du Tiers-Monde qui risquent, une fois de plus, de se trouver spoliés.

L'intérêt récent pour les grands fonds marins vient de ce qu'ils recèlent des « nodules », petits morceaux de roches, d'origine mal connue, de la taille d'une pomme de terre, et qui contiennent une forte proportion de minerais de différents métaux importants, surtout du manganèse, du nickel, du cuivre, du cobalt et du molybdène. Ces nodules reposent sur les fonds marins par 3 000 à 6 000 mètres de fond, et couvriraient 15 % du sol des mers. Les grandes puissances industrielles n'en sont aujourd'hui qu'au stade de la prospection, mais chacun fait déjà ses propres relevés qu'il garde jalousement, et tente de mettre au point divers procédés pour aller à la pêche aux nodules.

En ce qui concerne les zones poisonneuses des mers, sous la pression d'ailleurs des pays du Tiers-Monde qui voyaient une de leurs ressources alimentaires de base pillée par les compagnies de pêche des pays industrialisés, la souveraineté sur une zone maritime dite « zone d'exclusivité économique » s'étendant à 200 milles marins au large de ses côtes a finalement été reconnue à chaque pays (ce qui est loin d'empêcher entièrement la continuation du pillage). Les ressources pétrolières des mers se retrouvent également à l'intérieur de cette zone des 200 milles, mais pas, par contre, cette nouvelle ressource en puissance que sont les nodules.

Le 17 décembre 1970, l'Assemblée générale des Nations Unies déclarait que **« le fond et le sous-sol des océans au-delà des limites des juridictions nationales, ainsi que les ressources de cette zone, sont le patrimoine commun de l'humanité ».** Mais plus ce patrimoine s'avère prometteur, moins les grandes puissances ont envie de le considérer comme commun. Et au terme de dix ans de négociations à l'ONU sur « le droit de la mer », on n'a toujours pu s'entendre sur aucun droit.

A la session de la conférence de l'été 1980, un projet de convention avait été élaboré, qui soumettait l'exploitation des sous-sols marins à une autorité internationale qui délivrerait aux entreprises des concessions d'exploitation en prélevant des impôts sur les bénéfices, et rendrait en principe les pays du Tiers-Monde partie prenante de l'exploitation quand celle-ci commencerait, c'est-à-dire probablement d'ici sept ou huit ans. D'ici là, les **« six grands du nodule »,** USA, Japon, RFA, Grande-Bretagne, France et Belgique, auraient de toute façon eu le temps de mettre la main sur les champs de nodules. Et même après l'entrée en vigueur de cette éventuelle convention, ce sont eux qui se verraient attribuer l'essentiel des concessions d'exploitation.

Mais même ce timide projet n'a pas l'heur de plaire à toutes les grandes puissances, en particulier aux USA qui ont fait savoir qu'ils voulaient réétudier le projet de convention, et n'arrêteraient pas leur nouvelle position avant l'automne 1981 ou même 1982. Autant dire que la nouvelle session qui s'ouvre ne sera qu'une nouvelle parlotte.

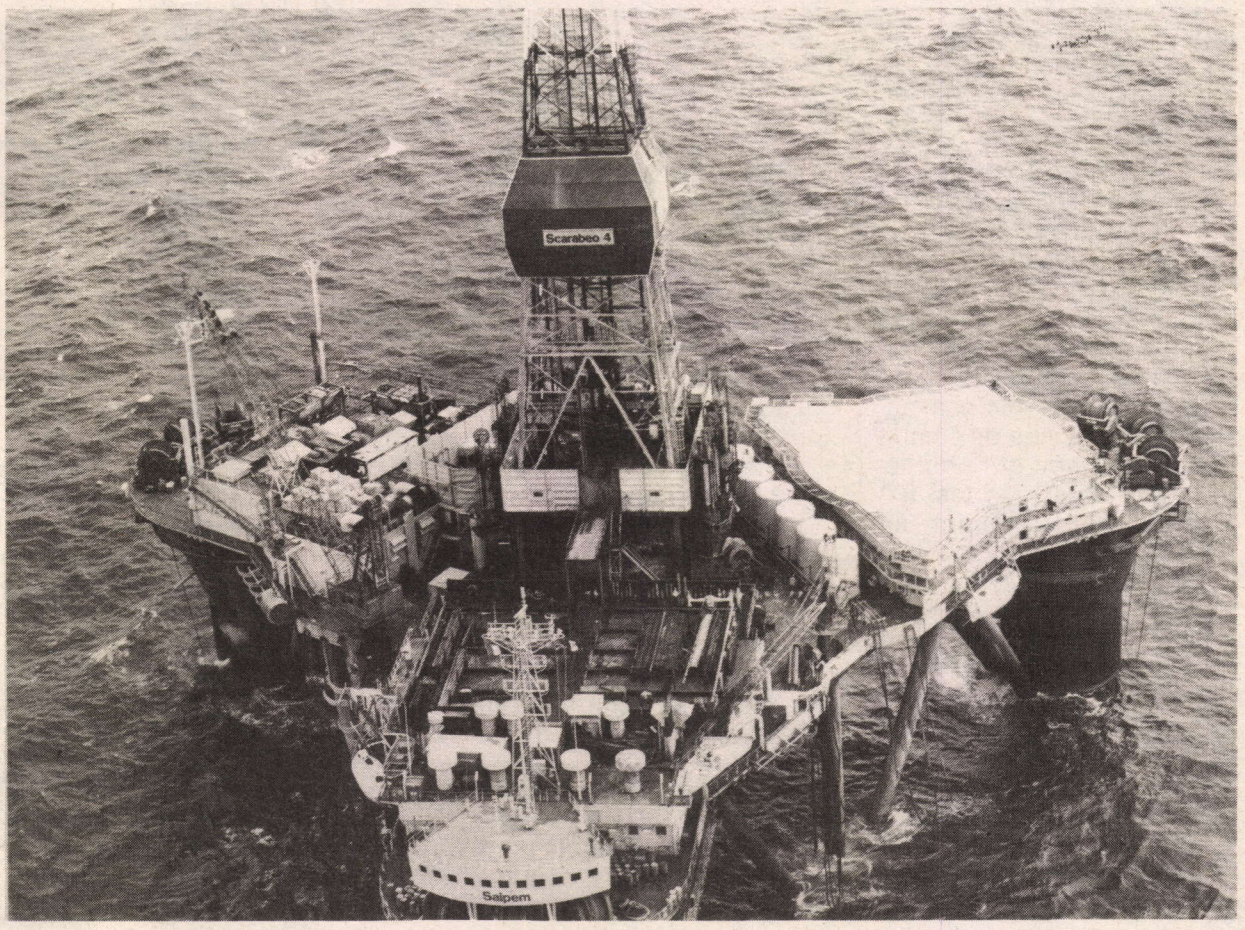

Une plateforme de forage pétrolier :
Après l'exploitation du sous-sol des océans, les trusts capitalistes préparent celle des fonds marins.

(AFP)

Les multinationales sur les rangs

L'exploitation future des nodules a été, selon ***Le Monde Diplomatique,*** *évaluée l'équivalent de trois trillions de dollars au prix actuel des métaux. Il n'est pas étonnant que nombre de grandes entreprises mondiales cherchent à être les premières à exploiter le filon.*

Il s'agit principalement de six consortiums regroupant quelques grandes multinationales :

*— **Ocean Mining Associates comprenant US Steel** (USA), **l'Union minière** (Belgique)*

*— **Kennecott Cooper** (USA) associé à **Noranda** (Canada), **BP** et **Rio Tinto** (GB) et **Mitsubishi** (Japon)*

*— **DOMCO** dominé par **Sumitomo** (Japon) et comprenant quatre sociétés de RFA*

*— **Ocean Minerals Co** avec **Lockheed** (USA), **Standard Oil** (USA) et **Shell** (Pays-Bas)*

*— **Ocean Management INC comprenant Inco** (Canada), **Sedco** (USA), **Preussag** RFA)*

*— **Afernod** (Association française pour l'étude et la reconnaissance des nodules) qui regroupe des entreprises de recherche publiques telles le **CNEXO,** LE **CEA,** le **BRGM** et des sociétés privées comme **Le Nickel** et les Chantiers **France-Dunkerque.***

*On retrouve dans ces consortiums des trusts pétroliers, miniers, de l'aéronautique... souvent ceux qui contrôlent déjà l'exploitation des gisements métallifères terrestres. **BP, Shell** et **Standard Oil** contrôlent déjà à elles trois 16 % de la production mondiale de cuivre terrestre. **INCO** est le premier producteur mondial de **nickel,** l'**Union minière belge** un des premiers du cuivre. **Sedco** domine le secteur des techniques de forages et de constructions de plates-formes. La compagnie **Le Nickel** du groupe **Rotschild** exploite le plus grand gisement du monde, celui de Nouvelle-Calédonie.*

Ainsi, tous les trusts qui dominent sur terre prennent les devants pour garder leur hégémonie. Ils espèrent même que la mer leur procurera une sécurité d'approvisionnement et de profits plus grande que sur la terre : aujourd'hui, ils doivent aller chercher les métaux au Zaïre, en Zambie, au Pérou, au Chili. Même s'ils imposent à ces pays une politique conforme à leurs intérêts, ils auront, en mer, les coudées encore plus franches.

...nais la course au trésor ...ncé depuis longtemps.

Pour leur approvisionnement en métaux, contrairement à l'URSS, les grands Etats impérialistes dépendent en grande partie des importations, même si l'exploitation des minerais, leur traitement et leur commercialisation est entre les mains de leurs grands trusts. Les USA par exemple importent leur manganèse, leur cobalt et 70 % de leur nickel. Il en est de même pour la France, et l'ancien ministre André Giraud espérait que, d'ici 10 ans, les nodules pourraient assurer « la totalité » de notre consomation en cobalt, deux fois celle de manganèse et 10 % de nos besoins en cuivre.

Et si les conférences sur un droit international de la mer trainent en longueur, par contre certaines des grandes puissances se sont, elles, dotées d'une législation nationale codifiant l'exploitation des nodules.

Selon Yves la Prairie, le patron du Centre National pour l'Exploitation des Océans (CNEXO, établissement public français de recherche de gisements de nodules et de pétrole), dès 1977, aux USA, **« le Congrès a été saisi d'un projet de réglementation nationale apportant aux industriels exploitant les nodules la garantie de leurs investissements, ce qui sous-entend en particulier la protection physique de leurs installations ».** Une loi nationale y a d'ailleurs été adoptée en juin 80 pour délivrer les permis d'exploitation. Il en est de même en RFA depuis décembre 80. Et le gouvernement de Giscard s'apprêtait à en faire autant en mars dernier.

Il s'agit pour chacun de ces Etats de mettre la main sur les gisements avant les autres, et de se répartir de fait, sur le terrain, les différentes zones. Etant les seuls détenteurs des technologies permettant l'extraction des nodules, leur transformation et leur commercialisation, ils ne se gênent pas pour se préparer à exploiter, pour leur propre compte et celui de quelques grands trusts, les **« ressources communes de l'humanité ».** Le « droit de la Mer » est d'ores et déjà le droit des plus forts.

Les Etats ont depuis des années mis en place des structures à cet effet. Les USA ont depuis 1970 une « NASA de la mer », le NOAA (National Oceanic and Athmospheric Administration »).

En France, le CNEXO existe depuis 1967, et 9 millions de crédits de l'Etat lui permettent en ce moment de mener 3 campagnes de prospection avec le navire **Jean-Charcot.** Associé au CEA et au chantier naval **France-Dunkerque,** il met au point un submersible qui pourra, dès 1983, descendre à 6 000 mètres et ramasser les nodules.

Après avoir trouvé les gisements et mis au point les techniques adéquates à leurs frais, les Etats pourront passer la main aux industriels privés. Yves la Prairie, patron du CNEXO, explique : **« 80 industriels de l'océanologie ont fondé il y a 13 ans l'ASTEO (Association Scientifique et Technique pour l'Exploitation des Océans), grandes compagnies pétrolières, électroniques, chimiques et mécaniques, chantiers navals et armements, sociétés de services... y sont représentées. Un esprit fraternel anime les rapports entre le CNEXO et l'ASTEO... Cette industrie est destinée à recueillir peu à peu les héritages successifs que le CNEXO est susceptible de lui transférer ».**

Ainsi les craintes des pays du Tiers-Monde sont on ne peut plus justifiées : les richesses minières de l'océan, ce **« patrimoine commun de l'humanité »,** sont en passe d'être confisquées par les Etats impérialistes pour les plus grands profits de leurs trusts qui pourront, après avoir recueilli les fruits des recherches ultra-coûteuses effectuées par les Etats, amasser des profits en toute quiétude au milieu des océans.

LIVRES

« Histoire de la Louve »

de Jacques Ruffié

Pour écrire **« l'Histoire de la Louve »,** l'auteur, Jacques Ruffié, a intégré, autour d'un fait principal, des histoires populaires véridiques, mais aussi romancées, de la région de Collioure, Argelès, Port-Vendres au XIX[e] siècle. Ce livre ainsi construit est une sorte de chronique chaleureuse de la vie du petit peuple du Roussillon à cette époque.

Situé aux portes de l'Espagne, le Roussillon fait partie du pays catalan. D'un côté comme de l'autre de la frontière, on y parle la même langue ; d'ailleurs la langue française y est inconnue ou presque. Vers 1830, date où se situe le début de l'histoire, le souvenir des armées napoléoniennes qui ont envahi l'Espagne est encore vivace. Dans la population de Collioure, par exemple, l'auteur fait revivre dans ses personnages (truculents parfois) tous les courants d'idées de l'époque. Les habitants de Collioure même, partisans de la République, donnent à leurs bateaux le nom de Danton, Robespierre, tandis que ceux des faubourgs les appellent Sainte-Marie...

La vie des pêcheurs, de leurs femmes, souvent contrebandières, est décrite avec précision et avec beaucoup de chaleur. Vers 1850, c'est le début du chemin de fer, le premier train arrive en gare de Collioure en 1866. Soit avec enthousiasme, soit avec frayeur, la population accueille les progrès techniques. Certains y voient une nouvelle période avec la perspective que ces progrès scientifiques amèneront les hommes à plus de fraternité.

L'auteur égratigne au passage l'hypocrisie de l'Eglise en Espagne et le comportement des dames patronesses.

Les pêcheurs se faisaient brigands à l'occasion...

... et leurs femmes transportaient de gros fagots bourrés de contrebande

Certains épisodes en particulier vers la fin du livre font un peu mélo et sont un peu moralisateurs. Le conte populaire se termine bien, et là, en l'occurrence, en faveur des pauvres et aux dépens des riches.

Jacques Ruffié n'est pas seulement un écrivain. C'est un scientifique, biologiste, auteur d'un livre **« De la biologie à la culture ».** Humaniste, il a publié, dans **Le Monde** en particulier, plusieurs articles faisant le point sur ses recherches dans le domaine de la génétique, pour démolir toutes les pseudo-thèses des bases biologiques du racisme.

Dans la courte post-face de son roman, il s'explique sur ce qu'il pense des perspectives qu'ouvre la science à l'humanité. Au contraire d'un de ses personnages d'**« Histoire de la Louve »** il dit : **« N'attendons de la science que ce qu'elle peut donner... Aucune découverte aussi prometteuse qu'elle soit, ne nous évitera l'engagement ».** Et Ruffié dit sa position d'humaniste chrétien : **« Il faut trouver ce supplément d'âme... ne pas renoncer au progrès mais retrouver bien vite le sens de la vie ».**

Supplément d'âme ou pas, l'auteur, sait faire partager son affection pour ceux de cette époque, et son roman apprend beaucoup sur la vie, les mœurs, des habitants du Roussillon il y a un siècle.

Samuel LATAN

Histoire de la Louve, **chez Flammarion. 52 F. 370 pages.**

SOUSCRIPTIONS

Nous continuons cette semaine la publication simultanée des noms de tous ceux qui ont soutenu financièrement la campagne d'Arlette Laguiller et de ceux qui ont souscrit pour aider les candidats et les candidates de Lutte Ouvrière aux élections législatives.

Que tous et toutes soient ici remerciés. Le montant total des deux souscriptions atteint ce jour :

Total à ce jour :

1 310 281 F

Metz : Didiot 10. Marie-Rose 20. X... 10. Coockel LO. Heilliette 100. Isabelle C. 50. Fabienne 10. Policante Araldo 10. Pierotti Joseph 10. Pierotti Matine 10.

Usinor Neuves Maisons : Jean-Claude Belot 50. Denis Austasie 50. Pascal « avec Bobo » 15.

Luneville : X. 20.

Clermont : employé Michelin 100.

Lure : Claudine 20. Infirmière 50.

Besançon : Médecin 50.

Mulhouse : Christine 250.

Tours : Christophe 50.

Rennes : Le Nestour 20. Kerisik 20. Moal 10. Gloaguen 5.

Valence : Un enseignante 50. « Mano et Sylvain » 500.

Nevers : 500.

Paris : Un symphatisant assistance publique 50.

CAFRP : Une guichetière 10. Philippe 210. Mme Martinez 10. Mme Hennes 10. Françoise Clément 100. Quibar Claudine 15. X. 15. Michel 100. Marc 20. ML 50. Mireille 20. Gisèle 20. Jacques B. 1 000. Etudiant 50.

Marseille : 3 soutiens de 10.

Samedi 8 août

20 h 30. TF1. Show Véronique Sanson, émission consacrée au spectacle de la chanteuse, enregistrée en mai dernier, au Palais des Sports de Paris

Minuit propose le film de Pierre Kast **« Un animal doué de déraison »,** avec Jean-Claude Brialy et Alexandra Stewart, sorte de conte philosophique où se mêlent les époques et les sentiments.

20 h 35. A2. Théâtre : Le Bourgeois gentilhomme, *de Molière, par la troupe de la Comédie-Française, avec Jean Le Poulain. C'est une rediffusion. Mais c'est toujours avec plaisir que grands et petits voient ou revoient cette comédie. Rire garanti.*

Dimanche 9 août

14 h 10. TF1. L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. Une émission sur le Nil, ce qu'il était jadis et ce qui le menace aujourd'hui.
14 h 15. A2. Un monde différent. Série documentaire de douze émissions de Frédéric Rossif, proposant, ce dimanche, une séquence intitulée **« Au-delà du visible »** sur les techniques de la prise de vues pour l'étude de la nature.
18 h 35. TF1. Feuilleton : **Les roues de la fortune,** de Teff Erhat. Un jeune garçon d'une famille ouvrière entreprend de s'en sortir par la bicyclette...
20 h 25. FR3. Rue des Archives : Les médecins. Une émission documentaire animée par Léon Schwartzenberg, chef de service à Villejuif, agrégé de cancérologie.
20 h 30. TF1. Film comique : **La moutarde me monte au nez,** de Claude Zidi, avec Pierre Richard, Jane Birkin, etc. Les facéties du fils du maire d'une petite ville de province, au moment où elle accueille l'équipe de tournage d'un film et sa vedette... Une avalanche de gags, et une heure et demie de bon rire.
21 h 55. A2. Les dimanches d'ailleurs : La Bulgarie. Une visite historique et poétique de la Bulgarie d'hier et d'aujourd'hui. Peut-être plus poétique que la réalité !
22 h 05. TF1. Arcana : Comédiens et musiciens. Cette émission de Maurice Le Roux et Edouard Kneuze est consacrée à ces métiers d'artistes, dont nous parlent, entre autres, Michel Bouquet, Gabriel Bacquier, Jean-Louis Barrault, etc.
22 h 35. FR3. Le Cinéma de

Lundi 10 août

15 h 05. A2. *Troisième épisode du feuilleton* **« Racines »** *d'après le roman d'Alex Haley. Ce gros mais très intéressant roman, best-seller aux USA il y a quelques années, retrace la vie des ancêtres noirs de l'auteur. Celui-ci, remontant sept générations en arrière, situe le début de son histoire dans un village africain à l'époque de la traite des Noirs. Les*

deux premiers épisodes du feuilleton télévisé retraçaient ainsi la jeunesse d'un membre du village, Kunta, puis son enlèvement par les Blancs le lendemain du jour où les cérémonies de l'initiation l'ont fait homme. Enfin, les conditions atroces de transport dans la cale du navire qui l'emportait avec ses compagnons, vers les USA. Même si l'histoire est romancée et si le feuilleton télévisé reste souvent en-deça de ce que dut être la réalité de la traite et de l'esclavage, cette série est à voir ou à revoir. Elle permet de comprendre de façon souvent poignante ce que fut la traite des Noirs qui dépeupla littéralement certaines côtes africaines puisque près de 10 millions de Noirs ont ainsi été arrachés de leur terre entre le 16e et le milieu du 19e siècle. A travers les différents épisodes du feuilleton, la description de la condition des Noirs, vendus comme esclaves aux grands planteurs du Sud des Etats-Unis, porte un témoignage accusateur sur la façon dont s'édifia la fortune de toute une partie de la bourgeoisie américaine : dans le sang et l'oppression la plus féroce de millions de Noirs.

20 h 30. TF1. Cycle Gabin : « Des gens sans importance », d'Henri Verneuil, avec Gabin bien sûr, et Françoise Arnoul. Un drame sentimental entre un chauffeur de poids lourd et une serveuse de restaurant.
20 h 35. A2. Opéra : **« Tancrède »** de Rossini. Drame chanté, écrit en 1813 par l'auteur du **« Barbier de Séville ».**

Mardi 11 août

15 h 05. A2. Suite du feuilleton **« Racines ».**
20 h 30. FR3. Western : **« Au-delà du Missouri »,** de W. Wellman, avec Clark Gable. La vie des trappeurs dans l'Ouest américain, loin des saloons et des cow-boys.

20 h 35. A2. Les Dossiers de l'Ecran sont consacrés aux **Incendies de Forêt.** Après un « film-catastrophe » intitulé **« Horizons en flammes »,** avec Ernest Borgnine, le débat doit réunir, entre autres, des maires de petites communes, un pilote de Canadair, différentes personnalités appartenant à des services de protection de la nature ou de lutte contre l'incendie.
Les participants au débat souligneront-ils l'ampleur des dégâts causés chaque année par les incendies de forêt et le niveau toujours dérisoire des moyens mis en œuvre pour les prévenir comme pour les guérir ? Car d'année en année, les mêmes faits se reproduisent, frappant d'ailleurs dans des zones précises et bien connues comme le littoral méditerranéen tandis que les moyens de lutte restent toujours notoirement insuffisants. Certes, de 54 000 hectares de bois dévastés dans le Var et les Bouches-du-Rhône en 1979, on est passé l'an dernier à 13 000. Mais c'est encore beaucoup trop et ce ne sont certainement pas les commandes annoncées début juillet par le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, de quatre nouveaux avions d'intervention, de trois Canadair (avion arroseurs) et de deux DC 6 qui suffiront — en 1982 — à mettre un point final à ce fléau.

Mercredi 12 août

14 h 25. TF1. Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait : L'épisode de cette série proposée par Armand Panigel, s'intitule **« L'imagination et le « Front populaire » au pouvoir »,** et brosse le tableau du cinéma français en 1936, au moment où arrivent en France des cinéastes comme Lang, Pabst, etc., fuyant l'Allemagne nazie.
15 h 05. A2. Suite du feuilleton **« Racines ».**
20 h 30. TF1. Film TV : **« Le renard et le loubard »,** avec Pierre Dux. Un cambriolé surprend son cambrioleur. S'engage alors un dangereux affrontement entre les deux hommes.
20 h 30. FR3. Film d'aventures : **« Quentin Durward »,** de Richard Thorpe, avec Robert Taylor. D'après le roman de Walter Scott, situé dans l'Ecosse du 15e siècle.
22 h 00. FR3. L'émission **« On n'a pas tous les jours vingt ans »** est consacrée à **Guy Bedos,** qui raconte à sa façon, l'année 1954, quand il avait justement vingt ans.

Jeudi 13 août

15 h 05. A2. Suite du feuilleton **« Racines ».**
20 h 30. FR3. Film sentimental : **« Une histoire d'amour »,** de Guy Lefranc, avec Louis Jouvet, Dany Robin, etc. Une variation sur le thème de Roméo et Juliette, et une sordide affaire de famille !

Vendredi 14 aout

15 h 05. A2. Suite du feuilleton **« Racines ».**
20 h 30. FR3. Le **Nouveau vendredi** présente l'un des principaux lieux d'observation scientifique de l'Océan indien : **« Aldabra, l'île des tortues géantes »,** dans l'archipel des Seychelles.
21 h 30. FR3. Dramatique : **Alice.** Une enfant de six ans regarde le monde des adultes.

20 h 35. A2. *Film :* **« L'arbre aux sabots »,** *d'Ermanno Olmi. Ce film qui dure trois heures est fait d'une suite d'épisodes sur la vie des paysans lombards à la fin du XIXe siècle. Sur un rythme assez lent, qui suit les travaux des paysans au fil des jours et des saisons, ce film retrace la vie de ces métayers qui s'échinent sur les terres d'un riche propriétaire, le maître de tout.*
Une fresque intéressante et chaleureuse sur la vie paysanne à une époque révolue.

23 h 20. A2. Ciné-Club : The Servant, *de Joseph Losey. Les rapports ambigus et dramatiques entre un riche jeune homme et le serviteur qu'il a engagé. Le valet Dirk Bogarde va dominer peu à peu son maître superficiel et faible, jusqu'au dénouement final. En nous faisant assister à la déchéance d'un jeune bourgeois, Losey nous plonge dans un univers trouble et angoissant. Un film remarquablement interprété, ce qui fait passer cette histoire un peu torturée.*

FILMS

LA mi-août n'est vraiment pas une période faste en ce qui concerne la sortie de films nouveaux, mis à part une petite botte de navets et quelques ennuyeux mélos. Et à vrai dire nous n'avons pas éprouvé grande envie d'aller voir les nouveaux-nés sur les écrans : pas plus cette bien brave « Bête d'amour », hideuse mais charmante, paraît-il, au fond de sa caverne, que le monstre de la « Plage Sanglante », version terrestre d'une dent de la mer, n'ont excité notre curiosité ; et nous somme restés sceptiques sur l'intérêt des passions de « l'Amant de Lady Chatterley » que présente sur les écrans le réalisateur d'« Histoire d'O ».

Mais ce mois de répit cinématographique a aussi ses avantages : car un peu partout les salles de projection en profitent pour repasser des anciens films, parmi les meilleurs classiques du cinéma, que l'on n'a pas souvent l'occasion de voir sur les écrans le reste de l'année.

Nous préférons donc citer, ci dessous, quelques unes de ces reprises que l'on a l'occasion de voir, ou de revoir même, avec plaisir, ces jours-ci (en mentionnant pour Paris les salles où elles sont projetées cette semaine).

• *FRANKENSTEIN JUNIOR*

de Mel Brooks.

Un monstre est né des expériences du petits-fils de Frankenstein. Une heure trente pour suivre le jeune Frankenstein, qui n'a rien à envier à son ancêtre, dans des aventures aussi désopilantes qu'épouvantables. Une parodie des films d'angoisse où l'on rit de bon cœur.

Berlitz 2e. Quintette 5e (vo). Marignan 8e (vo). Sept Parnassiens 14e (vo).

• *ORANGE MÉCANIQUE*

de Stanley Kubrick.

De jeunes voyoux se livrent à des actes de violence gratuite, mais ceux qui prétendent les « guérir » sont pour le moins aussi inquiétants qu'eux. Un des grands films de Kubrick.

Gaumont les Halles 1er (vo). Berlitz 2e. Capri 2e. Quintette 5e. Montparnasse 83 6e. Marignan 8e (vo). Nation 12e. Fauvette 13e. Clichy Pathé 18e.

• *BUTCH CASSIDY ET LE KID*

avec Paul Newman et Robert Redford.

Deux personnages légendaires de l'Ouest américain, pilleurs de banques, dépeints sous le jour sympathique et probablement bien loin de la réalité, de bandits au grand cœur qui devinrent meurtriers le jour où ils tentèrent de faire carrière d'honnêtes hommes ! Dans ce film de G. R. Hill, la façon dont Paul Newman et Robert Redford se jouent des financiers, banquiers et représentants de l'ordre ne manque pas d'humour.

Movies les Halles 1er (vo). Studio de la Harpe Huchette 5e (vo). Elysées Lincoln 8e (vo). Montparnasse Pathé 14e. Convention 15e.

• *BONNIE AND CLYDE*

d'Arthur Penn, avec Warren Beaty et Faye Dunaway.

Inspiré de l'histoire vraie d'un couple de gangsters américains du début du siècle, le film relate les aventures d'amour et de sang des deux jeunes gens qui semèrent allègrement la terreur là où ils passèrent. Un film violent où l'inconscience, l'individualisme et le mépris des autres qu'affichent les deux héros sont parfaitement à l'image de la société qui les a engendrés.

Studio Galande 5e (vo). Calypso 17e (vo).

• *AMERICAN GRAFFITI*

de G. Lucas, avec Richard Dreyfus.

Dans les années 60, les lycéens d'une petite ville de Californie font la fête toute la nuit pour célébrer la fin de leurs études secondaires. Beaucoup d'humour et de nostalgie dans cette peinture d'une génération.

Gaumont les Halles 1er (vo). Sept Parnassiens 14e. 14 Juillet 15e (vo).

• *JEREMIAH JOHNSON*

avec Robert Redford

Dans ce western de S. Pollak qui raconte l'aventure d'un jeune chasseur au temps des pionniers, ce sont surtout les photos des montagnes rocheuses où évolue le chasseur, Robert Redford, qui donnent un merveilleux spectacle.

Gaumont les Halles 1er (vo). Quartier Latin 5e (vo). Colisée 8e (vo). Français 9e. Montparnasse Pathé 14e. PLM Saint-Jacques 14e. Convention 15e. Gambetta 20e.

• *AUTANT EN EMPORTE LE VENT*

de Victor Fleming, avec Clark Gable et Vivien Leigh.

Un grand classique du cinéma américian, réalisé d'après le roman de Margaret Mitchell du même nom. Ce film fleuve, puisqu'il dure quatre heures, relate de façon très romancée la vie d'une famille de grands propriétaires terriens du Sud des Etats-Unis avant, pendant et après la guerre de Sécession. Tout à l'honneur de la communauté esclavagiste de cette partie des Etats-Unis, ce film qui a beaucoup vieilli, reste l'évocation à grand spectacle d'un moment de l'histoire américaine.

Hautefeuille Pathé 6e (vo). Gaumont-Ambassade 8e (vo).

Mots croisés

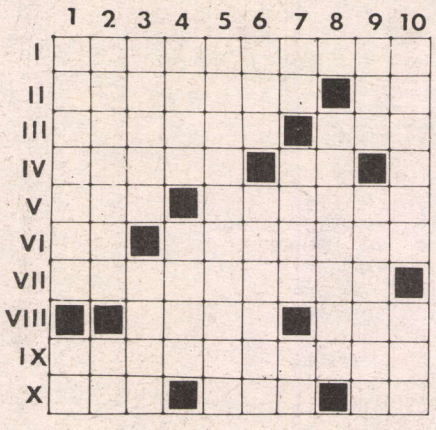

HORIZONTALEMENT. I. A faire par des gens qui ne veulent pas suivre le régime. II. D'une teinte laiteuse. Tête de yucca. III. Albert Londres en revint, mais bien des militaires y restèrent. Chanteur matinal. IV. Super patron de l'administration (initiales). Marque l'étonnement. V. Signal un refus. Met en lambeaux. VI. Adverbe. Elles peuvent semer la panique. VII. Enlèverais le lustre de la pièce. VIII. Un coin tranquille au bord de la mer. Marche au pas. IX. Il peut payer à terme. X. Il ne fait pas bon y coucher. Voit le jour très tôt. En fin de soirée.

VERTICALEMENT. — 1. Pose parfois de délicats problèmes. Fin d'infinitif. 2. Le fils de son père. Comme au commencement. 3. Un vrai caméléon. Pièce d'académie. 4. Vieux registres. Prénom féminin. 5. Ses lettres sont diffamatoires. 6. Il n'est pas écossais. Ouvertes à la circulation. 7. Glisse sur la planche. Teinta. 8. Elle fait plutôt pitié qu'envie. 9. Ville du Nigéria. Fossile quand elle est jaune. 10. Sont toujours derrière la tête. Abréviation religieuse.

Solution du problème précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	L	E	P	T	O	M	A	N	E
II	L	O	T	E	R	I	E	■	U	S
III	I	T	E	■	I	S	S	U	E	S
IV	M	E	■	O	S	E	S	■	E	E
V	A	S	E	■	S	L	I	P	S	■
VI	T	■	S	T	E	L	E	S	■	V
VII	I	C	T	E	R	E	■	I	R	E
VIII	S	E	E	S	■	R	O	T	E	S
IX	E	R	S	■	P	I	S	T	E	S
X	S	E	■	N	I	E	E	■	L	E

Les caravanes de Lutte Ouvrière sur la route de vos vacances

Les caravanes de LUTTE OUVRIERE continuent à sillonner les diverses régions du pays. Que vous soyez en congé sur les plages du nord ou dans les Pyrénées, dans les Alpes ou en Bretagne, sur le côte Basque ou en Alsace, vous n'aurez pas de peine à nous y rencontrer, et c'est une occasion de discuter de la situation politique et sociale, d'échanger nos idées.

Cette année bien sûr, c'est surtout autour de ce qu'il faut ou non attendre du nouveau gouvernement de gauche que tournent la plupart des discussions. Des discussions qui vont bon train, tant pendant la journée dans les campings ou devant le marabout installé dans la ville étape, que lors du débat organisé chaque soir après la projection d'un montage de diapositives.

Ce sont des militants sympathisants socialistes qui viennent nous reprocher nos critiques et notre méfiance vis-à-vis de Mitterrand et du nouveau gouvernement : « il faut leur laisser le temps d'agir »... « ils ne peuvent pas aller trop vite »... **Mais d'autres personnes, sans être d'accord avec nous, sont quand même plus sceptiques, comme ce militant CFDT d'accord sur le fait que de toute façon** « ce qui fait changer, c'est la lutte ; il faut lutter ». **Le problème de la présence des ministres communistes est aussi souvent abordé, notamment avec des militants du Parti Communiste ou de la C.G.T.. Beaucoup ne sont contents, mais certains gardent des réserves ;** « des ministres communistes sont là pour éviter que le PS pèse à droite, mais pour les 35 heures il faut un mai 68 » **explique un syndicaliste membre du P.C.F.,** « les 39 heures, c'est lamentable » **rajoute un militant C.G.T.. Quelques-uns même regrettent que leur parti participe au gouvernement...**

Cette dernière semaine, les récentes hausses des transports ou de l'essence ont également fait l'objet de bien des discussions. Bref ce sont un peu tous les problèmes d'actualité, ou d'autres, plus généraux (« pourrait-on se passer de patron ? » par exemple) qui sont abordés dans ces discussions et le fait d'être en vacances donne le temps d'en débattre amplement, vivement, mais fraternellement.

Nous publions ci-dessous les dates des diverses étapes de nos caravanes afin que vous puissiez vous aussi repérer celle qui est près de votre lieu de vacances et aller y faire un petit tour.

BRETAGNE NORD

Sam. 8.8	Ploubazlanec
Dim. 9.8	Tréguier
Lun. 10.8	Erquy
Mar. 11.8	St-Jacut de la Mer
Mer. 12.8	St-Lunaire
Jeu. 13.8	Cancale

NORMANDIE

Sam. 8.8	Port-en-Bessin
Dim. 9.8	St-Vaast La Hongue
Lun. 10.8	Cherbourg
Mar. 11.8	Portbail
Mer. 12.8	Donville-les-Bains
Jeu. 13.8	Saint-Pair

NORD

Sam. 8.8	Le Portel
Dim. 9.8	Wissout
Lun. 10.8	Ambleteuse
Mar. 11.8	Blériot Plage
Mer. 12.8	Gravelines
Jeu. 13.8	Leffrinctoucke

VOSGES-ALSACE

Sam. 8.8	Saverne
Dim. 9.8	Dabo
Lun. 10.8	Baerenthal
Mar. 11.8	Foultz
Mer. 12.8	Wissembourg
Jeu. 13.8	Haguenau

ARDÈCHE

Sam. 8.8	Lavelade
Dim. 9.8	Villebeuve-de-Berg
Lun. 10.8	Joyeuse
Mar. 11.8	Les Vans
Mer. 12.8	Vallon-Pont-d'Arc
Jeu. 13.8	Ruoms
Sam.15.8	Bourg-Saint-Andéol
Dim. 16.8	Grignan
Lun. 17.8	Saint-Martin d'Ardèche
Mar. 18.8	Goudargue
Mer. 19.8	Bagnols-sur-Cèze
Jeu. 20.8	Uzès

BRETAGNE SUD

Sam. 8.8	Port Louis
Dim. 9.8	Concarneau
Lun. 10.8	Pont Labbé
Mar. 11.8	Le Guilvinec
Mer. 12.8	Plogoff
Jeu. 13.8	Douarnenez

ALPES DU SUD

Sam. 8.8	Barcelonnette
Dim. 9.8	Embrun
Lun. 10.8	St-Jean St-Nicolas
Mar. 11.8	Asprès-sur-Buech
Mer. 12.8	Die
Jeu. 13.8	St-Jean-en-Royans

VENDÉE

Sam. 8.8	Le Bois Plage (Ile de Ré)
Dim. 9.8	St-Pierre d'Oléron (Ile d'Oléron)
Lun. 10.8	Boyardville (Ile d'Oléron)
Mar. 11.8	Domino (Ile d'Oléron)
Mer. 12.8	Ronce-les-Bains
Jeu. 13.8	La Tremblade

PROVENCE

Sam. 8.8	Forcalquier
Dim. 9.8	Manosque
Lun. 10.8	Gréoux
Mar. 11.8	Cotignac
Mer. 12.8	Valensole
Jeu. 13.8	Ste-Croix-du-Verdon
Sam. 15.8	Barrème
Dim. 16.8	St-André-les-Alpes
Lun. 17.8	Colmars-les-Alpes
Mar. 18.8	Annot
Mer. 19.8	Comps-sur-Artuby
Jeu. 20.8	Lorgues

COTE BASQUE

Sam. 8.8	Hendaye
Dim. 9.8	Anglet
Lun. 10.8	Hasparren
Mar. 11.8	St-Jean-Pied-de-Port
Mer. 12.8	St-Palais

LANGUEDOC

Sam. 8.8	Saint-Thibery
Dim. 9.8	Pezenas
Lun. 10.8	Frontignan-Plage
Mar. 11.8	La Redoute
Mer. 12.8	Vias
Jeu. 13.8	Florensac
Sam. 15.8	Bessan
Dim. 16.8	Sète
Lun. 17.8	Marseillan
Mar. 18.8	Marseillan-Plage
Mer. 19.8	Vic-la-Gardiole
Jeu. 20.8	Balaruc (place du Marché)

PYRÉNÉES

Sam. 8.8	Bagnères-de-Bigorre
Dim. 9.8	Luz-St-Sauveur
Lun. 10.8	Argelès-Gazost
Mar. 11.8	Laruns
Mer. 12.8	Oloron-Ste-Marie
Jeu. 13.8	Mourenx

GORGES DU TARN

Sam. 8.8	Espallion
Dim. 9.8	St-Geniez d'Olt
Mar. 11.8	Chanac
Mer. 12.8	Florac
Jeu. 13.8	Meyrueis

GARD

Sam. 8.8	Ganges
Dim. 9.8	St-Hippolyte-du-Fort
Lun. 10.8	Le Vigan
Mar. 11.8	Sommières
Mer. 12.8	Beaucaire
Jeu. 13.8	Aigues-Mortes

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 46.450.